Néologie en marche

numéro 38-39, 1984

Interprétation du patrimoine

Pierre Beaucage
Denis Blanchet
Micheline Cayer
Jacques Maior
Raymonde Pageau

Québec

86-0159/

Néologie en marche

numéro 38-39, 1984

Cette édition a été produite par
l'Office de la langue française

©Gouvernement du Québec, 1985
Dépôt légal — 1er trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08996-4
ISSN 0713-214X

Néologie en marche

numéro 38-39, 1984

Interprétation du patrimoine

Micheline Cayer
terminologue
Office de la langue française
et
Pierre Bégin
Denis Blanchet
Jacques Major
Raymonde Pomerleau
membres du comité de terminologie de l'A.Q.I.P.

Québec

Un projet conjoint de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine et de l'Office de la langue française

sous la responsabilité de

Jean-Claude Boulanger
responsable des travaux de néologie
Office de la langue française

sous la direction de

Louis-Jean Rousseau
chef du Service des travaux terminologiques
Office de la langue française

avec le concours de

Michel Barry
chargé d'interprétation
Parcs Canada, Région du Québec

Richard Cooke
responsable de l'éducation en milieu naturel
Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec

Francine Lalande
ingénieur forestier
Société immobilière du Canada (Mirabel) ltée

Francine Lelièvre
chef de la Section de planification et réalisation de l'interprétation
Parcs Canada, Région du Québec

Jean-Marc Marois
technicien en interprétation historique
Les Forges du Saint-Maurice

France Thibault
interprète de la nature
Parc de la Mauricie

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé au travail du comité de terminologie de l'A.Q.I.P. depuis sa création et qui, par l'intérêt qu'elles ont démontré et les efforts qu'elles ont fournis, ont rendu possible la mise sur pied d'un projet conjoint entre l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine et l'Office de la langue française dont le présent cahier est l'aboutissement.

Il est important de souligner plus particulièrement la collaboration de Mmes Danièle Dubé et Ghyslaine St-André qui, successivement, ont agi comme responsable du comité, dans les premières années de son existence.

Introduction

L'interprétation du patrimoine est née aux États-Unis, dans les parcs nationaux, au début des années 20, d'une volonté de sensibiliser la population américaine au bien-fondé et à la nécessité de préserver les richesses naturelles du pays. D'abord mal articulée, appliquée de façon marginale, souvent considérée comme un luxe et noyée dans l'ensemble des activités récréatives, elle a tôt fait, avec la prise de conscience collective des problèmes reliés à l'environnement, de prendre de l'importance, allant jusqu'à déborder le cadre des frontières.

Devant l'intérêt qu'elle suscitait chez les gens préoccupés de conservation, les milieux prônant la nécessité d'une identité culturelle bien définie devaient bientôt l'adopter également, l'introduisant ainsi dans le monde des affaires culturelles et historiques.

Au Québec, l'interprétation du patrimoine, dont les débuts remontent à une quinzaine d'années, a rapidement fait sa place tant dans les organismes gouvernementaux que dans les organismes privés ayant à jouer un rôle éducatif au sens large.

Sa mise en application sur une grande échelle l'obligea à consolider ses assises, à redéfinir ses buts, à affiner ses techniques, à perfectionner ses moyens, mais surtout l'amena à acquérir toute son originalité dans le contexte québécois, la faisant passer du statut d'amateur à celui de professionnel.

Mais, l'interprétation du patrimoine n'avait pas échappé à la règle générale qui veut qu'un phénomène nouveau génère sa propre terminologie. Il fallut bien se rendre à l'évidence que des vocabulaires parallèles s'étaient constitués à la faveur d'une évolution rapide et de divers courants idéologiques, souvent accentués par la position concurrentielle dans laquelle se trouvaient plusieurs spécialistes de l'interprétation de par leur appartenance à des organismes différents.

Il devint impérieux de corriger cette situation gênante, rendue plus inconfortable encore par le fait que la terminologie française manquait d'homogénéité étant, d'une part, inspirée de la terminologie anglaise importée des États-Unis et, d'autre part, créée directement en français au fur et à mesure du développement de l'interprétation du patrimoine au Québec.

Devant le besoin de répertorier, d'organiser et d'uniformiser le matériel terminologique, l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine, qui avait déjà formé son propre comité de terminologie, s'adressa à l'Office de la langue française pour obtenir son aide et son appui.

Après que l'Office eut étudié les divers aspects de la demande, il fut entendu qu'un cahier de la série Néologie en marche serait élaboré en collaboration avec l'A.Q.I.P. Jusqu'ici, les travaux effectués au sein du Réseau de néologie de l'Office de la langue française l'avaient été suivant deux formules différentes, faisant du terminologue soit un conseiller en matière de terminologie auprès d'un spécialiste, soit un auteur secondé par un comité de référence. La proposition de collaboration faite à l'A.Q.I.P. permettait de faire l'expérience d'un nouveau mode de fonctionnement à mi-chemin entre les deux précédents, où une terminologue et des spécialistes, en raison de la complexité et du volume de la matière à traiter, seraient appelés à participer également, mais selon leur compétence respective, aux diverses étapes de l'élaboration de l'ouvrage.

L'opportunité d'une intervention sur le plan terminologique à cette étape de l'essor de l'interprétation du patrimoine (certains établissements scolaires de différents niveaux envisagent de mettre sur pied un programme de formation en interprétation), confirmait la pertinence pour l'Office de participer à la stabilisation et à la diffusion de la terminologie naissante de ce domaine. Elle lui offrait, de surcroît, l'occasion de soutenir les efforts d'un groupe de travailleurs québécois en matière de langue.

L'élaboration d'un cahier de Néologie en marche dans le contexte décrit plus haut exigeait certaines modifications à la méthode en usage, de manière à répondre aux besoins spécifiques des spécialistes en interprétation, représentés par l'A.Q.I.P. De même, les difficultés rencontrées sur le plan documentaire et la nature des néologismes qu'ils avaient à traiter, ont forcé les auteurs à faire quelques aménagements.

Les lecteurs familiers de la collection et les spécialistes de la langue ne devront pas s'étonner que le présent cahier diffère sur quelques points des numéros précédents de la série et s'écarte à certains moments de l'image traditionnelle de la néologie.

Pour éviter tout malentendu, les écarts à la méthodologie seront précisés dans les paragraphes qui suivent, alors que le guide d'utilisation fera part plus loin de la présentation retenue, sur le plan de la forme.

Tout d'abord, il faut souligner que l'approche du cahier est systématique, sans être exhaustive, et ce en dépit de la présentation alphabétique de la nomenclature[1]. Il s'agissait dès le départ de tenter de couvrir la plus grande partie de l'ensemble de la terminologie propre au domaine et non exclusivement la tranche néologique de celle-ci. Ce choix, ainsi que l'absence de documents terminologiques ou lexicographiques spécialisés satisfai-

---

1. Ensemble des termes simples et des syntagmes (termes complexes) traités dans le présent cahier.

sants pour les besoins de la cause, ont amené les auteurs à sacrifier l'étape dite du corpus d'exclusion qui, en temps normal, sert à établir le statut néologique des unités par voie de filtrage, c'est-à-dire à s'assurer que les unités relevées lors du dépouillement[2] ne figurent dans aucun des dictionnaires généraux et spécialisés retenus pour leur représentativité de l'état de la langue (à l'exception des néologismes sémantiques et des termes qui font l'objet d'une mise à jour ou d'un nouveau traitement). Ceci explique que des syntagmes comme plan directeur ou des termes comme feedback figurent en entrée ou en sous-entrée.

De plus, les ouvrages terminologiques ou lexicographiques jugés impropres à constituer un corpus d'exclusion ayant été utilisés à l'étape du dépouillement et à celle du traitement, il n'est pas rare de voir apparaître en entrée des termes relevés dans ceux-ci. Il est à noter, cependant, que dans pareil cas, il est toujours fait mention de la source en note. Ainsi, quelques termes tirés du Bulletin de terminologie n° 171 du Secrétariat d'État (Canada) portant sur la terminologie des loisirs et des parcs font partie de la nomenclature. Il est bon toutefois de préciser que, sauf pour de très rares exceptions, l'article terminologique où sont traitées des unités déjà répertoriées, fournit des données différentes de celles consignées dans les ouvrages en question, ou complémentaires à celles-ci.

En ce qui a trait aux contextes, il est nécessaire d'attirer l'attention du lecteur sur le fait que les auteurs, contrairement à la pratique, se sont vus dans l'obligation de corriger, quand elles étaient trop nombreuses, les fautes d'orthographe et les fautes typographiques (voir point 2.5. du guide d'utilisation). Cette situation exceptionnelle est due au fait que les documents paraterminologiques spécialisés disponibles pour le corpus

---

2. Recherche des termes propres au domaine dans la documentation retenue à cette fin.

de dépouillement[3] étaient pour la plupart des documents non publiés, souvent conçus pour des besoins internes, ou à tirage limité et réservés à un groupe restreint d'utilisateurs.

Ces déficiences des ouvrages de base combinées avec le manque de consensus sur le plan notionnel, attribuable aux différents courants idéologiques, ont rendu la tâche des auteurs épineuse quant à l'élaboration des définitions. Ceux-ci ont souvent été forcés de trancher les cas litigieux au mieux de leurs connaissances. Mais, dans la mesure du possible, ils ont retenu les traits sémantiques les plus englobants, préférant alors une définition générale à une définition plus spécifique.

Sur le plan terminologique, le domaine lui-même présentant davantage d'analogies avec les domaines dits de "sciences humaines" qu'avec les domaines dits "techniques", les auteurs ont dû tenir compte du caractère abstrait de la grande majorité des notions qui, à certains moments, se rapprochaient de celles classées en linguistique sous l'appellation langue générale. Ceci ajoutait à la difficulté, l'application des principes de la terminologie ayant été jusqu'ici presque exclusivement réservée à la deuxième catégorie de domaines citée plus haut. Cette parenté de la terminologie de l'interprétation du patrimoine avec celles des domaines non techniques se reflète d'ailleurs dans la présence d'un plus grand nombre de néologismes sémantiques que de néologismes lexicaux (formes), à l'inverse de ce que l'on observe habituellement dans les domaines techniques.

Enfin, pour faire suite à ces dernières observations concernant l'aspect notionnel de la terminologie de l'interprétation du patrimoine, soulignons que ce cahier de Néologie en marche est fait dans une perspective d'observation critique et non de normalisation, ce qui signifie que les auteurs, tout en portant un jugement sur la qualité terminologique et linguistique des unités relevées (voir point 2.1. du guide d'utilisation), laissent le soin à l'usage d'entériner ou non la position qu'ils ont adoptée

---

3. Ensemble des documents d'où sont extraites les unités terminologiques en contexte.

en espérant, toutefois, que leur travail répondra aux attentes de la clientèle visée sur le plan de la clarification et constituera un outil pratique pour tous ceux qui, de près ou de loin, exercent une profession en rapport avec l'interprétation du patrimoine.

novembre 1984 Les auteurs

La série Néologie en marche a été conçue dans le but de mettre à la disposition d'un public spécialisé, ou d'un public plus vaste, selon les domaines qui y sont traités, soit la tranche néologique d'une terminologie donnée, soit l'ensemble d'une terminologie qui n'a pas encore été répertoriée.

Comme cet objectif est né aussi de la volonté de franciser le lexique, la perspective adoptée dans l'étude des néologismes est celle de l'observation critique, à mi-chemin entre l'observation pure et simple et la normalisation. Cette attitude entraîne nécessairement un jugement linguistique sur les unités qui constituent la nomenclature et amène parfois le ou les rédacteurs à recourir à la création lexicale ou, au contraire, à tirer de l'oubli des termes déjà en usage auxquels font concurrence les termes nouveaux relevés.

Il va sans dire que l'adoption de ce point de vue transparaît dans la présentation même des cahiers et que, pour utiliser ceux-ci à bon escient, il faut en connaître le "code". C'est la raison pour laquelle nous avons réuni dans ce guide d'utilisation les "clés" essentielles à leur "décryptage".

1. Nomenclature

La nomenclature française est présentée en ordre alphabétique continu; dans ce mode de classement, les termes sont organisés selon l'ordre alphabétique strict, sans tenir compte des blancs typographiques, des signes orthographiques tels que le trait d'union ou l'apostrophe ou des autres signes graphiques. Le

classement des unités comportant des nombres écrits en chiffres est basé sur leur représentation graphique en lettres. Les chiffres entre 1 000 et 2 000 doivent se lire mille et non cent (exemple : 1 200 = mille deux cent et non douze cent), l'adjectif numéral représentant les milliers conservant toujours la graphie avec deux l, qu'il s'agisse d'une date ou non (exemple : 1982 = mille neuf cent... et non mil neuf cent...).

De manière à ce que toutes les unités françaises traitées dans un cahier soient aisément repérables, il existe un système d'entrées-renvois qui fait en sorte que chaque sous-entrée est insérée en entrée dans l'ordre alphabétique et est accompagnée d'un renvoi à l'entrée principale sous laquelle elle figure[1].

Chaque entrée est précédée d'un numéro de dossier et est suivie d'une série de données qui forment avec elle ce qu'on appelle l'article terminologique, dont la structure particulière est expliquée plus loin. Seules les entrées dites "entrées-renvois" ne donnent pas lieu à un développement, puisqu'elles ne font que renvoyer aux entrées principales sous lesquelles on les retrouve en sous-entrées.

Exemple : 91. INTERPRÉTATION HISTORIQUE
voir INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE

87. INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE, n. f.
syn. INTERPRÉTATION HISTORIQUE, n. f.

En outre, afin de respecter un principe méthodologique et pour simplifier la recherche des unités terminologiques, celles-ci, quel que soit leur statut, sont données dans leur séquence naturelle. Elles sont présentées sous leur forme non marquée (le verbe est à l'infinitif, l'adjectif au masculin singulier, etc.).

---

1. Font exception à la règle, pour des raisons évidentes, les variantes orthographiques à caractère "typographique" (mots soudés, mots avec trait d'union, mots en apposition).

Les cas de polysémie et d'homonymie sont signalés par l'adjonction d'un chiffre, entre parenthèses, placé à la suite de l'entrée.

Exemple : CENTRE D'INTERPRÉTATION (1)
CENTRE D'INTERPRÉTATION (2)

2. Article terminologique

Comme mentionné précédemment, l'article terminologique est constitué d'une série de données. Il comprend, dans l'ordre, une entrée principale, une ou des sous-entrées, la mention de l'indicatif de grammaire pour chaque unité française, une définition, un ou des contextes et, de façon facultative, une rubrique Note et une rubrique Voir aussi[2].

Exceptionnellement et pour éviter des répétitions lassantes, l'article terminologique dans ce cahier ne comporte pas la mention du domaine d'emploi, la totalité de la nomenclature étant indexée au domaine de l'interprétation du patrimoine.

Par souci d'uniformité, le titre des rubriques est toujours formulé au singulier, même si celles-ci comportent plusieurs éléments.

2.1. L' **entrée principale** correspond, s'il y a lieu, à l'unité qui a été privilégiée, c'est-à-dire à celle dont la qualité linguistique et terminologique a été jugée la plus grande. Elle peut être :

---

2. L'absence de référence à la fin d'une rubrique comme un contexte, une définition, une note, indique que la responsabilité de celle-ci incombe à l'auteur et à son comité de référence.

- soit une création du comité de référence en néologie (elle[3] est alors suivie de la mention terme prop. pour terme proposé);

- soit une unité nouvelle relevée lors du dépouillement ou du traitement;

- soit une dénomination déjà entérinée par l'usage (lexicalisée), donc consignée dans les dictionnaires généraux ou spécialisés.

2.2. Les **sous-entrées**, autrement dit les unités terminologiques qui apparaissent sous l'entrée principale, peuvent être de trois catégories : variante orthographique, c'est-à-dire une modification d'ordre graphique de l'entrée (lettre, trait-d'union, etc.); une abréviation, sous forme de sigle ou de réduction d'une unité simple ou complexe; un synonyme, la synonymie étant entendue ici au sens large, comme désignant des formes concurrentes renvoyant à un même référent, et dont les conditions de réalisation peuvent différer. Il va de soi que chaque catégorie de sous-entrées peut elle-même se voir attribuer une ou des sous-entrées. Une présentation en "escalier", c'est-à-dire basée sur le décalage typographique des termes les uns par rapport aux autres, vient alors identifier les liens qui existent entre chaque unité.

Ainsi,

INTERPRÈTE DU PATRIMOINE, n.
abrév. INTERPRÈTE, n.
syn. GUIDE-INTERPRÈTE, n.
abrév. GUIDE, n.
ANIMATEUR-INTERPRÈTE, n. m.

se lit : INTERPRÈTE, abréviation d'INTERPRÈTE DU PATRIMOINE; GUIDE-INTERPRÈTE, synonyme D'INTERPRÈTE DU PATRIMOINE; GUIDE, abréviation de GUIDE-INTERPRÈTE; ANIMATEUR-INTERPRÈTE, synonyme d'INTERPRÈTE DU PATRIMOINE.

---

3. Dans ce cas, il s'agit :

- soit d'un terme proposé pour remplacer un emprunt à une langue étrangère;
- soit d'un terme proposé comme substitut à un terme français inacceptable;
- soit d'un terme proposé pour combler une lacune dans le lexique français.

L'ordre du classement des unités à l'intérieur de chaque catégorie de sous-entrées obéit au même principe de qualité que l'entrée principale.

2.3. L' **indicatif de grammaire,** inscrit sous une forme abrégée[4], accompagne chaque unité traitée en entrée principale ou en sous-entrée.

Dans le cas d'un substantif pour lequel aucun genre n'est indiqué, il faut comprendre que le terme est épicène et peut être employé aussi bien au féminin qu'au masculin (exemple : INTERPRÈTE DU PATRIMOINE, n.). Cette situation est particulièrement fréquente quand on est en présence d'appellations d'emploi.

Aussi, pour un terme ou un syntagme suivi du nombre pluriel, on doit entendre que celui-ci ne s'utilise jamais au singulier dans le sens dont il est question dans l'article. Il s'agit alors d'un pluriel lexicalisé.

2.4. La **définition** est, de façon générale, unique, puisque les cas de polysémie et d'homonymie donnent lieu à autant d'articles qu'il y a de sens véhiculés par une unité.

La plupart du temps celle-ci est l'oeuvre du rédacteur et des spécialistes qui composent le comité de référence, puisque, selon la conception de la néologie qui prévaut dans l'élaboration des cahiers de Néologie en marche, l'essence même du néologisme réside dans le fait qu'il n'est pas consigné dans les ouvrages de type lexicographique.

---

4. La signification des abréviations employées dans un cahier est donnée dans la liste des abréviations qui suit le présent guide d'utilisation.

Cependant, il peut arriver qu'en cours de traitement, on trouve, dans un dictionnaire ou un ouvrage une définition qui convienne. Si celle-ci est reprise intégralement, la source est mentionnée à la suite[5]. S'il s'agit d'une traduction ou d'une adaptation, le renseignement est donné en note avant la référence.

2.5. Le principal rôle du **contexte** est d'illustrer le fonctionnement de l'unité en discours, tout en donnant des renseignements d'ordre syntaxique et sémantique. Mais, en néologie, il témoigne également de l'existence même de l'unité.

C'est pour cette raison que pour chaque entrée principale et sous-entrée, il en est fourni un[6], sauf évidemment lorsque l'unité a été proposée par le rédacteur. L'ordre des contextes, ceux-ci étant numérotés, est alors le même que celui dans lequel apparaissent les entrées.

Des circonstances particulières, toutefois, font en sorte qu'une unité, autre qu'une proposition du comité de rédaction, n'est parfois accompagnée d'aucun contexte. Il s'agit alors :

- d'un terme ou d'un syntagme relevé en cours de traitement; une note dans ce cas vient en préciser la source;

- d'un synonyme non néologique d'une unité nouvelle; la solution est alors la même que précédemment.

---

5. Dans le corps de l'article terminologique, les sources sont citées en abrégé, la référence complète est donnée en bibliographie.

6. Il arrive qu'un seul contexte puisse servir à plusieurs termes à la fois lorsque ceux-ci s'y trouvent intégralement.

Les contextes tirés de la documentation écrite sont la reproduction exacte du texte original, à l'exception de certaines modifications que peut se permettre le rédacteur, pour des raisons diverses, du moment que les changements apportés ne déforment pas le sens. Ces interventions sont alors signalées entre crochets doubles de la manière suivante :

[[...]] : pour indiquer la suppression d'une partie du texte;

[[texte]] : pour indiquer l'ajout d'un membre de phrase;

[[sic]] : pour signaler qu'une erreur typographique ou orthographique a été identifiée. S'il subsiste un doute quant à cette erreur, le sic peut être suivi d'un point d'interrogation. Les autres types d'erreurs sont laissés à la charge de l'auteur du texte cité, c'est-à-dire qu'elles sont laissées telles quelles.

Toutefois, le contexte contient toujours une attestation intégrale du terme figurant en entrée.

2.6. La **note** peut comprendre dans l'ordre, des remarques linguistiques, terminologiques ou techniques, ou encore encyclopédiques, qui ont pour but de faciliter la compréhension du terme comme du référent. Ainsi, on y trouve des explications quant aux procédés de formation des néologismes, à leur origine géographique, aux synonymes, aux formes du féminin et du pluriel qui font exception à la règle, etc. Les observations techniques tirées des textes dépouillés, de la documentation consultée, et surtout celles formulées par les spécialistes y figurent aussi.

Le type de renseignements inclus dans la note peut faire en sorte que le rédacteur ait à citer un terme ou encore à discuter de la notion ou de la chose elle-même. Pour éviter toute confusion entre ces trois éléments, nous avons attribué aux deux premiers des signes distinctifs; ainsi, lorsque le rédacteur fait référence au terme, celui-ci est souligné et lorsqu'il traite de la notion celle-ci est entre guillemets.

2.7. Les renvois de type **voir aussi** n'ont pas comme objectif de reconstituer le champ sémantique ou lexical auquel appartient le néologisme, mais plutôt de reporter le lecteur à un article de Néologie en marche où il trouvera des renseignements supplémentaires nécessaires à la compréhension du terme qui l'intéresse.

S'il s'agit d'un renvoi à l'intérieur d'un même cahier, le terme auquel on renvoie est simplement suivi du numéro de dossier approprié. S'il s'agit d'un renvoi à un terme traité dans un cahier précédent, le terme auquel on renvoie est suivi du numéro du cahier en question, puis du numéro du dossier sous lequel il apparaît.

La présence de points-virgules indique deux ou plusieurs renvois distincts.

3. Bibliographie

La bibliographie de ce cahier réunit les ouvrages, les périodiques et les autres textes ou écrits qui ont été utilisés à l'étape du dépouillement, c'est-à-dire à celle du repérage des unités néologiques, et à l'étape du traitement, c'est-à-dire à celle de l'analyse de la notion et du ou des termes qui y sont reliés.

Seuls les documents qui se sont avérés pertinents figurent dans cette liste, ce qui signifie que d'autres ouvrages ont pu être dépouillés ou consultés sans pour autant se trouver dans la bibliographie. Les lecteurs familiers avec le domaine qui pourraient s'étonner de ne pas voir apparaître certains titres, y trouveront là l'explication.

L'ensemble de ces précisions constitue l'essentiel des renseignements nécessaires à la lecture des cahiers de Néologie en marche.

La table des matières que le lecteur trouvera à la fin de ce numéro l'informera du plan général de la publication et lui indiquera de façon précise la page où il pourra obtenir des données telles que la liste des abréviations, la bibliographie, etc., dont il a été question.

Abréviations

abrév.	: abréviation
coll.	: collection
f.	: féminin
m.	: masculin
n.	: nom
n°(s)	: numéro(s)
p.	: page(s)
pl.	: pluriel
p.v.	: pagination variée
s.d.	: sans date
s.l.	: sans lieu
s.p.	: sans pagination
syn.	: synonyme
terme prop.	: terme proposé
vol.	: volume

A-B

1. ACCUEIL, n. m.
   syn. INTRODUCTION (1), n. f.

Définition: Première étape d'une activité guidée où l'interprète prend contact avec son public de manière informelle afin de l'évaluer et de créer ainsi le climat psychologique favorable à la communication et au bon déroulement de l'activité.

Contexte : 1. C'est au pavillon que se fait l'accueil du visiteur et c'est là que le naturaliste peut l'orienter, le préparer à l'expérience qu'il va vivre au cours de sa visite et le rendre réceptif en le dépouillant de sa carapace de citadin (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 15).

2. Pourtant, l'introduction en tant que premier contact avec les visiteurs doit pouvoir capter l'intérêt de tous et bien situer le sujet (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 95).

Note : Il est préférable de distinguer clairement la première étape d'une activité guidée de la deuxième, même si en pratique les deux se confondent parfois parce qu'elles sont franchies presque simultanément. La raison qui motive cette démarcation est le fait que, dans une activité autonome, la première étape, en l'occurrence l'accueil (ou l'introduction (1)), telle qu'elle est définie ici n'existe pas, mais qu'en revanche, l'introduction (au sens 2) se retrouve couramment. C'est dans cette optique, qu'il est conseillé de réserver le terme introduction à la notion définie sous l'entrée introduction (2) et de privilégier le terme accueil pour désigner la première étape d'une activité guidée.

2. ACTIVITÉ AUTONOME, n. f.

Définition: Activité d'interprétation où l'interprète est remplacé par des moyens mécaniques ou autres, comme une cassette enregistrée, des supports d'affichage d'interprétation, un diaporama, une brochure d'interprétation, etc.

Contexte : On pourrait consacrer toue une conférence sur cette "interprétation" tant il y a de choses à apprendre en la matière: on pourrait traiter de questions telles que le plan général d'interprétation, le choix des media, les expositions, les activités autonomes, les audio-systèmes [[...]] (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 334).

3. ACTIVITÉ D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Occupation organisée où la méthode de sensibilisation qu'est l'interprétation est mise en application.

Contexte : Les fonctions du personnel d'interprétation permanent pourraient être redéfinies de façon à augmenter la quantité de temps consacré à l'interprétation, à la mise sur pied d'activités et à la recherche de récepteurs et de récits. Un personnel permanent supplémentaire pourrait être employé comme expert en interprétation au niveau du parc. Ces experts en matière de la recherche de récits et de récepteurs, exécuteraient des fonctions d'interprétation entre 20 et 50 % de leur temps, mettraient sur pied des activités d'interprétation et

s'occuperaient de la formation et de l'évaluation des interprètes saisonniers (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 45).

4. ACTIVITÉ GUIDÉE, n. f.

Définition: Activité d'interprétation qui se déroule sous la conduite d'un interprète.

Contexte : Nous nous en remettons trop souvent à la connaissance objective des faits sans l'expérience. Aux yeux de la plupart des gens, pour comprendre une chose, il faut en faire l'expérience. C'est pourquoi les activités guidées sur les lieux constituent le mode de présentation le plus efficace (Robert J. Pot, Préparation et présentation des activités guidées, 1977, s.p.).

5. ACTIVITÉ SENSORIELLE
voir EXERCICE SENSORIEL

6. AFFÛT
voir CACHE D'OBSERVATION

7. AGENT D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la mise sur pied et de la bonne marche des activités guidées d'un programme d'interprétation.

Contexte : L'agent d'interprétation et les guides sont les éléments clés de l'accueil car ce sont eux qui véhiculeront l'information et l'interprétation offertes au visiteur (Parcs Canada, Parc historique national l'Entrepôt de la Cie de la Baie d'Hudson. Programme de réalisation, février 1983, p. 43).

8. AIRE DE DÉPART, n. f.

Définition: Endroit, dans un centre d'interprétation, un parc ou un pavillon d'interprétation, où débute une activité d'interprétation comme une randonnée de nature, une exposition, etc.

Contexte : Il faudra toujours prévoir un parking sur l'aire de départ, mais seulement un sentier à l'arrivée (Union Internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 149).

Note : Le terme centre d'interprétation employé dans la définition est entendu ici au sens 1.

Voir aussi: PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1), 174.

9. AIRE D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Unité d'interprétation considérable ou regroupement d'unités d'interprétation.

Contexte : La stratégie élaborée pour rejoindre cette clientèle se situe à trois niveaux d'action, répartis à l'intérieur des aires et des unités d'interprétation et adaptés à leurs caractéristiques propres (Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parc national de la Mauricie. Plan directeur et plan d'intégration régionale, 1979, mention 3.2.2.).

10. AIRE THÉMATIQUE, n. f.

Définition: Dans un centre d'interprétation ou dans un pavillon d'interprétation, espace réservé à l'exploitation d'un thème principal et de ses thèmes secondaires.

Contexte : L'ancienne fonderie de l'Arsenal sert à la fois de centre d'accueil et centre d'interprétation. Le guide dirige les visiteurs vers les aires thématiques et les incite à découvrir le centre par eux-mêmes (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national, le parc de l'Artillerie, 1981, fiche d'inventaire PH-PAR-02).

Note : Le syntagme centre d'interprétation est employé dans la définition au sens 1.

11. ANIMATEUR
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

12. ANIMATEUR-INTERPRÈTE
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

13. ANIMATION (1), n. f.

Définition: Ensemble des moyens mis en oeuvre pour rendre un lieu (parc, lieu historique, salle d'exposition, etc.) vivant.

Contexte : Depuis 1977, l'animation et l'interprétation jouent un rôle accru à la place Royale. Au point de vue didactique l'exposition de la maison Fornel a été repensée et l'on a publié, en complément à cette exposition, la brochure Le Québec: son histoire, ses habitants. Un nouveau diaporama a été préparé et la maison Chevalier animée par une tisserande. (Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'inventaire des biens culturels, Colloque place Royale 16-17-18 novembre 1978. Les actes du Colloque, 1979, p. 67).

Note : Les reconstitutions historiques, les démonstrations de techniques artisanales (tissage, fabrication de chandelles, coupe du bois, etc.) sont des exemples de moyens employés en animation.

14. ANIMATION (2), n. f.

Définition: Ensemble des moyens employés pour amener le public à participer activement, dans le cadre d'une activité d'interprétation.

Contexte : 1. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public. 1981. [[...]] Moyen(s) de communication: conte et animation.

Description de l'activité: C'est en suivant le soldat fantôme aux différents bâtiments que les enfants prennent connaissance de son quotidien. À la salle d'animation, ils racontent ce qu'ils ont vu ce qu'ils ont vécu au moyen de casse-têtes, dessins, découpage, etc. (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Lennox, 1981, fiche d'inventaire PH-FLE-01).

2. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public. 1981. [[...]] Moyen(s) de communication: Animation et jeux de rôles. Description de l'activité: Un éclusier du canal Chambly regroupe sur le quai du canal Chambly les participants au jeu et leur demande de s'imaginer en petits Indiens voyageant sur la rivière. En s'inspirant d'un texte, il les amène à voyager dans le temps et insiste sur les problèmes de transport, d'échanges commerciaux et des guerres qui ont contribué à la fortification et à la canalisation du Richelieu. Cette formule requiert une participation active de la part des enfants car l'éclusier cherche à leur faire découvrir les grands thèmes qui sous-tendent son récit (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Chambly, 1981, fiche d'inventaire CH-CCH-02).

Note : 1. La confusion qui règne, de façon générale en français, à propos du terme animation se retrouve en interprétation. C'est pour cette raison qu'à certains moments, deux sens se chevauchent comme celui dont il est question ici et celui plus large de "mettre de l'entrain, de la vie dans un débat".

2. Les jeux de rôle, les exercices sensoriels sont des exemples de moyens employés dans ce type d'animation.

15. ANIMATION ÉCOLOGIQUE, n. f.

Définition: Ensemble des moyens utilisés pour amener les membres d'une collectivité à participer activement à l'amélioration de la qualité de leur environnement du point de vue écologique.

Contexte : Pour sa part, Parcs Canada a consacré d'importants efforts à l'animation écologique des parcs nationaux de la Mauricie et de Forillon; les programmes d'interprétation élaborés par ce ministère fédéral servent même d'exemples pour les autres (Québec science, vol. 17, n° 11, juillet 1979, p. 16).

16. ANIMATION HISTORIQUE, n. f.

Définition: Technique qui consiste à faire revivre une période de l'histoire par le biais de gens en costumes d'époque dans le rôle de différents personnages.

Contexte : Concept d'animation historique : Maison Sir Wilfrid Laurier [[...]]. Ce document a pour but de présenter un programme d'animation historique à la Maison Laurier (Parcs Canada, Concept d'animation historique. Maison Sir Wilfrid Laurier, juin 1976, préface).

Note : L'animation historique est la manière dynamique d'effectuer une reconstitution historique, l'autre façon étant la reconstitution d'ameublement d'époque. L'une et l'autre peuvent être utilisées séparément ou simultanément.

17. ANIMATION THÉÂTRALE, n. f.
syn. SKETCH, n. m.

Définition: Scène dramatique inspirée d'un thème d'interprétation, parfois improvisée et présentée la plupart du temps sous forme de monologue ou de dialogue.

Contexte : 1. Le naturaliste accueille les gens à l'extérieur de l'amphithéâtre. Utilisant une musique d'ambiance, tout en rencontrant plusieurs participants, il tente de connaître son auditoire et oriente la discussion vers le thème du programme "l'Histoire Humaine". À l'aide de la causerie illustrée, il fait vivre, aux visiteurs, un voyage dans le temps. Il cause sur les modes de vie dans les chantiers; sur les techniques d'exploitation traditionnelles et modernes. Il enchaîne avec un extrait du film La Drave et des diapositives avec montage de musique. Le programme se termine par une courte animation théâtrale où le naturaliste personnifie la femme d'un bûcheron (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-03).

2. Au centre d'interprétation: présentation d'une causerie illustrée de diapositives suivie d'un sketch sur l'ours (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-01).

18. APPROCHE D'INTERPRÉTATION (1)
voir MOYEN D'INTERPRÉTATION

19. APPROCHE D'INTERPRÉTATION (2)
voir APPROCHE INTERPRÉTATIVE (2)

20. APPROCHE INTERPRÉTATIVE (1)
voir MOYEN D'INTERPRÉTATION

21. APPROCHE INTERPRÉTATIVE (2), n. f., terme prop.
syn. APPROCHE D'INTERPRÉTATION (2), n. f.

Définition: Manière d'aborder une réalité en considérant ses manifestations comme étant les signes d'un langage traduisible.

Contexte : L'approche d'interprétation visera surtout le passé, plutôt que le présent ou l'avenir. Il nous semble impératif, à cause du souvenir laissé par l'expropriation, que l'aménagement d'interprétation porte principalement sur la fin du dix-neuvième et le début du vingtième siècle (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, p. 10).

22. ARRÊT
voir STATION D'INTERPRÉTATION

23. ARRÊT SPÉCIFIQUE
voir STATION D'INTERPRÉTATION

24. ARRÊT STRATÉGIQUE
voir STATION D'INTERPRÉTATION

25. AUTO-INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Fait de mettre en pratique vis-à-vis de soi-même la méthode de sensibilisation qu'est l'interprétation.

Contexte : De plus, il fallait une approche susceptible d'atteindre les objectifs suivants:
- Assurer un contact direct avec la nature;
- [[...]]
- Donner confiance au visiteur vis-à-vis sa perception et sa compréhension de la nature (donner la chance au visiteur de vraiment faire de l'auto-interprétation) (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 1, automne 1979, p. 12).

26. BROCHURE D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Imprimé broché qui traite d'un ou de plusieurs sujets abordés dans la perspective de l'interprétation ou qui fait fonction de guide dans les activités autonomes, en indiquant aux visiteurs les stations ou les éléments à observer et en fournissant pour chacun une brève présentation interprétative.

Contexte : Le visiteur n'est pas obligé de recourir aux services d'un naturaliste, s'il préfère suivre le sentier à son rythme personnel, une brochure d'interprétation lui présentera des points d'intérêt le long du sentier (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 27).

27. BUT, n. m.

Définition: Résultat de nature abstraite (sensibilisation à la conservation, modification d'attitudes et de comportements, etc.) que l'on cherche à atteindre à plus ou moins long terme, par le biais de l'interprétation.

Contexte : Un but est une déclaration de l'orientation, de la raison ou de l'intention d'ensemble. Un but se doit d'être général et sans échéance, ce qui signifie qu'il ne doit se conformer à aucune réalisation particulière dans les limites d'une période précise (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 11).

C

28. CACHE D'OBSERVATION, n. f.
syn. AFFÛT, n. m.

Définition: Dans un centre d'interprétation de la nature ou dans un parc, endroit spécialement aménagé pour permettre aux visiteurs d'observer les animaux sauvages sans être vus.

Contexte : 1. Ensuite, chaque site s'est vu attribuer un ou plusieurs thèmes, lesquels servent à déterminer la nature des activités à présenter. Cette association sites-thèmes peut se résumer comme suit:

Sites	Thèmes (activités)
1. Grande Ferme	- aménagement de la faune; - observation de l'oie blanche (sentier et cache d'observation)

2. [[...]]
(L'Interprétation chez nous, vol. 2, nº 1, automne 1979, p. 7).

2. Les pistes, sentiers balisés, belvédères panoramiques ou affûts pour observer les animaux sauvages, terrains de camping primitifs, etc., sont entièrement intégrés au milieu naturel (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 146).

Note : L'emploi du terme cache d'observation est préférable à celui d'affût, ce dernier étant relié davantage à la notion de "chasse".

29. CAHIER DE RÉALISATION, n. m.

Définition: Document dans lequel sont consignés la description, l'illustration et l'emplacement du matériel prévu pour une activité d'interprétation, spécialement une exposition.

Contexte : Pour que les objectifs du projet soient respectés, il est recommandé que le designer participe à l'élaboration du cahier de réalisation, que le design préliminaire soit terminé au cours de cette étape et que le design final soit complété pendant l'année financière 1981-1982 (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, p. 217).

30. CARACTÉRISTIQUE, n. f.

Définition: Élément distinctif d'une région, d'un parc, d'un lieu historique, d'une époque, etc., pouvant constituer un thème d'interprétation.

Contexte : Les interprètes commencent par faire l'inventaire des caractéristiques du parc et sélectionnent celles qui sont dans l'ensemble les plus significatives et qui sont la raison d'être du parc (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 336).

31. CAUSERIE, n. f.

Définition: Conférence informelle d'un interprète, faite sur un ton familier devant un public rassem-

blé dans un lieu prévu et aménagé à cet effet, et qui est souvent accompagnée d'une démonstration, d'une animation théâtrale, d'un diaporama, etc.

Contexte : Le naturaliste accueille les gens à l'extérieur de l'amphithéâtre. Utilisant une musique d'ambiance, il tente de connaître son auditoire et oriente la discussion vers le thème du programme "La Forêt". Il présente une causerie sur les origines de la forêt et de son évolution [[...]] (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-15).

32. CAUSERIE ILLUSTRÉE
voir CAUSERIE ILLUSTRÉE DE DIAPOSITIVES

33. CAUSERIE ILLUSTRÉE DE DIAPOSITIVES, n. f.
abrév. CAUSERIE ILLUSTRÉE, n. f.

Définition: Causerie accompagnée d'un diaporama.

Contexte : 1. Les causeries illustrées de diapositives sont présentées de soir dans des théâtres en plein air aménagés spécialement à cette fin. (Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Étude de fond sur l'interprétation des parcs nationaux du Canada, 1971, p. 9).

2. En effet, c'est surtout par le biais des causeries illustrées, le soir, dans les amphithéâtres, et des panneaux d'affichage dans les terrains de camping et près des bâtiments d'information et de services, que

se fait la publicité des activités d'interprétation (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 31).

34. CENTRE DE CONSERVATION
voir CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

35. CENTRE DE LA NATURE
voir CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

36. CENTRE DE NATURE
voir CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

37. CENTRE D'INTERPRÉTATION (1), n. m.

Définition: Endroit où l'on se consacre principalement à la sensibilisation de la population par la méthode particulière qu'est l'interprétation.

Contexte : De ce besoin nouveau exprimé par le public découle forcément que l'on doive concevoir et aménager les futurs centres d'interprétation selon une formule capable de répondre à ce besoin. Actuellement, il est presque toujours conçu en termes d'un bâtiment (espace clos) et d'un milieu patrimonial (espace ouvert) (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 13).

Voir aussi: PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1), 174.

38. CENTRE D'INTERPRÉTATION (2)
voir PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1)

39. CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE, n. m.
syn. CENTRE DE NATURE, n. m.
CENTRE DE LA NATURE, n. m.
CENTRE ÉCOLOGIQUE, n. m.
CENTRE DE CONSERVATION, n. m.

Définition: Endroit où l'on se consacre principalement à la sensibilisation de la population en appliquant la méthode particulière qu'est l'interprétation de la nature.

Contexte : C'est d'ailleurs en ce sens que les programmes d'interprétation de la nature des parcs provinciaux, nationaux et des centres de nature, contribuent largement à l'éducation pour une meilleure appréciation des activités de plein air. Grâce à ces programmes d'interprétation, les visiteurs deviennent de plus en plus conscients de la place de l'homme dans la nature et de sa dépendance du sol, des roches, de la végétation et des animaux qui l'entourent (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 23).

Note : 1. Le terme centre d'interprétation de la nature figurait dans le Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine de 1979. Il en va de même pour le syntagme centre de conservation. Quant à centre de la nature et centre écologique, le Bulletin de terminologie, n° 171, du Secrétariat d'État, portant sur la terminologie des loisirs et des parcs, les présentait comme synonymes de centre d'interprétation de la nature.

2. Les syntagmes centre de nature, centre de la nature et centre écologique, de par leur contenu sémantique, sont moins précis que le syntagme centre d'interprétation de la nature pour désigner la notion traitée ici et, par le fait même, moins satisfaisants. En effet, dans les deux premiers cas, on pourrait concevoir que ces termes soient employés pour nommer un "centre consacré à la sensibilisation, à l'éducation du public", sans pour autant avoir recours à l'interprétation comme méthode. Quant à centre écologique, il pourrait fort bien faire référence à un endroit consacré à l'écologie comme science, ou conçu pour les écologistes, au sens de "partisans de l'écologisme". Il en va de même du syntagme centre de conservation qui pourrait tout aussi bien s'appliquer à un "endroit destiné à la conservation".

Voir aussi: PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1), 174.

40. CENTRE D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE, n. m.

Définition: Endroit où l'on se consacre principalement à la sensibilisation de la population en appliquant la méthode particulière qu'est l'interprétation de l'histoire.

Contexte : Dans une caserne à l'architecture hollandaise Montréal a son Centre d'interprétation de l'histoire (Le Devoir, 17 novembre 1983, p. 20).

Note : Le syntagme centre d'interprétation de l'histoire figurait dans le titre de l'article.

Voir aussi: PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1), 174.

41. CENTRE ÉCOLOGIQUE
voir CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

42. CENTRE POUR VISITEURS
voir PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1)

43. CHARGÉ D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la gestion des projets d'interprétation.

Contexte : Sous la direction générale du chargé d'interprétation, district de Montréal, le titulaire effectue des recherches d'interprétation permettant de répondre aux besoins documentaires et scientifiques qui surviennent aux différentes phases de la réalisation d'un projet d'interprétation [[...]] (Parcs Canada, Description de tâche du documentaliste d'interprétation, 1981, p. 1).

44. CIRCUIT DES SENTIERS
voir RÉSEAU DE SENTIERS

45. COLLECTE DE SPÉCIMENS, n. f.
syn. CUEILLETTE D'ORGANISMES, n. f.
abrév. CUEILLETTE, n. f.
RÉCOLTE D'ORGANISMES, n. f.

Définition: Technique qui consiste à faire participer le public au ramassage d'objets ayant un rapport direct avec la réalité interprétée, de manière à illustrer concrètement une présentation interprétative et à mettre ce même public en contact direct avec la réalité en question.

Contexte : 1. Il sera plus facile, par la suite, d'obtenir la participation des membres du groupe. Cette participation peut être physique et consister à prendre part à une collecte de spécimens quelconques, à manoeuvrer un mécanisme, à préparer du matériel, etc. Le but de cette participation physique est de faire "embarquer" les gens dans l'activité (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 1, automne 1979, p. 5).

2. Au départ, petit exposé et démonstration dans le sable où chacun participe à la naissance d'un lac. Près de là, différents modules en cercle, représentant les maillons de la chaîne alimentaire sont exposés [[...]]. Ensuite, tout le groupe retourne au lac et participe à la cueillette d'organismes, lesquels doivent être situés dans la chaîne alimentaire (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-18).

3. À l'aide de matériel limnologique, le naturaliste recueille différents organismes (insectes, poissons, planctons, etc.) et reconstruit la chaîne alimentaire. Le passant fasciné participe très souvent à la cueillette (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-19).

4. Le naturaliste assisté d'un technicien récolte les organismes et installe le matériel. Ensuite, le naturaliste accueille les participants et les introduit [[sic]] à la vie d'un lac: origine, évolution, propriété biophysique, etc. Il poursuit avec la notion de chaîne alimentaire et fait participer les baigneurs à la récolte d'organismes, du plancton aux poissons (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-21).

46. COMPOSANTE DU PAYSAGE, n. f.
syn. ÉLÉMENT DU PAYSAGE, n. m.

Définition: Trait caractéristique d'un paysage que l'on isole des autres pour l'analyser lors de la lecture du paysage.

Contexte : 1. Dans le but d'inciter les visiteurs à se retremper dans le milieu, tous et chacun étaient invités à commenter les diverses composantes du paysage, afin d'en tirer un bilan des principaux avantages et contraintes qui ont dû conditionner étroitement la vie quotidienne des habitants de Forillon, au siècle dernier: la baie, proche et poissonneuse, mais souvent inabordable lorsque fortes vagues et brouillard: la côte découpée en une série d'anses permettant à chaque famille un accès à la mer [[...]] (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 12).

2. Certains éléments du paysage ont vraiment attiré l'attention et l'intérêt du public. Descentes en rondin de bois, au bord des anses, telles qu'aperçues le long du sentier des graves, cabestans, vigneaux refaits à l'ancienne, vieille barge, etc., ces installations suscitaient inévitablement à chaque randonnée maintes questions et

remarques (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 12).

Voir aussi: LECTURE DU PAYSAGE, 125.

47. CONCEPT
voir ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

48. CONCEPT D'INTERPRÉTATION
voir ÉTUDE D'INTERPRÉTATION

49. CONCEPTEUR
voir CONCEPTEUR D'EXPOSITION

50. CONCEPTEUR D'EXPOSITION, n. m.
abrév. CONCEPTEUR, n. m.
syn. DESIGNER, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la recherche et du développement de nouveaux moyens d'interprétation, dans la mise sur pied d'une exposition.

Contexte : 1. Titre descriptif: concepteur d'expositions - Résumé - Sous la direction générale d'un concepteur de projets de la Commission des expositions du ministère du Commerce, conçoit dans les limites d'un budget pré-établi et selon un thème fixé d'avance, des articles d'exposition à trois dimensions destinés à faire de la réclame pour les produits canadiens [[...]]; conçoit un mode de disposition de matières graphiques et de textes; remplit d'autres fonctions connexes

(Gouvernement du Canada, Ministère de l'Approvisionnement et des Services, Norme de classification. Techniciens divers, catégorie technique, s.d., p. 49).

2. À la lumière de cette réflexion l'interprétation prend une dimension sociale qui déborde des limites d'un parc et dépasse l'identité de l'organisme qui peut avoir à en assumer la gestion. Autour de cette finalité, planificateurs, concepteurs et réalisateurs de Parcs Canada ont développé une approche originale de mise en valeur (Bulletin, nº 16, printemps 1982, p. 7).

3. Pour assurer la réalisation des objectifs d'interprétation le designer doit tenir compte de certains facteurs:

1. Le design des expositions et de décor des pièces doit s'harmoniser avec les bâtiments (l'architecture, l'époque, la grandeur des pièces) et les thèmes interprétés [[..]] (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, annexe 2, p. 1).

51. CONCLUSION, n. f.

Définition: Dernière étape d'une présentation interprétative où on met fin à la communication en insistant sur les messages essentiels (comme la conservation du patrimoine, les moyens d'action individuels et collectifs, etc.) reliés aux buts fixés dans le plan d'interprétation, de manière à susciter une réflexion chez le visiteur.

Contexte : Quant à la conclusion, elle doit avoir un fort impact puisque c'est le dernier contact avec le public donc celui qui est le plus susceptible d'être retenu. C'est l'occasion de synthétiser les messages sans pour autant faire la morale (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 95).

52. CONSERVATEUR, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la reconstitution de l'ameublement d'époque et de l'acquisition des artefacts.

Contexte : Ce document se veut être, avant tout, un répertoire d'artefacts historiques pour le conservateur et les guides-interprètes du bâtiment (Renée Martel, Répertoire d'artefacts historiques. Redoute Dauphine, janvier 1983, p. 6).

53. CONTACT D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. CONTACT INTERPRÉTATIF, n. m.

Définition: Relation qui est établie entre une réalité et un visiteur, quand celui-ci expérimente l'interprétation.

Contexte : 1. Multiplier les contacts d'interprétation par l'intermédiaire du personnel des services d'accueil. Le personnel des services d'accueil devrait connaître (sans être pour autant spécialiste de l'interprétation) le programme d'interprétation du parc et devrait être apte à faire connaître au public la place des loisirs dans le réseau des parcs nationaux (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

2. Voici un exemple de but et d'objectifs pour un projet de publicité: but: optimiser le nombre de contacts interprétatifs à Percé (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 89).

54. CONTACT D'INTERPRÉTATION DIRECT, n. m., terme prop.
abrév. CONTACT IMPERSONNEL, n. m.

Définition: Relation qui est établie entre une réalité et un visiteur, quand celui-ci expérimente l'interprétation dans le cadre d'une activité autonome, c'est-à-dire sans intermédiaire humain.

Contexte : Augmenter le nombre de contacts impersonnels avec les touristes en route au Barachois de 200 % (i.e. de 2,000 à 6,000) et réduire le nombre de contacts personnels avec les campeurs au même site de 75 % (i.e. de 4,000 à 1,000) d'ici le 1er octobre 1980 (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 89).

55. CONTACT D'INTERPRÉTATION INDIRECT, n. m., terme prop.
syn. CONTACT INTERPRÉTATIF PERSONNEL, n. m.
abrév. CONTACT PERSONNEL, n. m.
CONTACT PERSONNALISÉ, n. m.

Définition: Relation qui est établie entre une réalité et un visiteur, quand celui-ci expérimente l'interprétation dans le cadre d'une activité guidée.

Contexte : 1. Augmenter le nombre de contacts interprétatifs personnels avec les touristes non-résidents de 100 % (i.e. de 5,000 à 10,000) au quai de Percé d'ici le 1er décembre 1980 (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 89).

2. Augmenter le nombre de contacts personnels avec les touristes résidents de 50 % (i.e. de 20,000 à 30,000) à l'Île Bonaventure, d'ici le 1er octobre 1980, (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 89).

> 3. Mais dans une activité présentée au public sous forme de contact personnalisé telle des randonnées il est impensable de s'attarder à la compilation de statistiques sans le faire aux dépends [[sic]] de la qualité même de l'interprétation qui doit être présentée (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 15).

56. CONTACT IMPERSONNEL
    voir CONTACT D'INTERPRÉTATION DIRECT

57. CONTACT INTERPRÉTATIF
    voir CONTACT D'INTERPRÉTATION

58. CONTACT INTERPRÉTATIF PERSONNEL
    voir CONTACT D'INTERPRÉTATION INDIRECT

59. CONTACT PERSONNALISÉ
    voir CONTACT D'INTERPRÉTATION INDIRECT

60. CONTACT PERSONNEL
    voir CONTACT D'INTERPRÉTATION INDIRECT

61. CONTE
    voir RÉCIT D'INTERPRÉTATION

62. CUEILLETTE
voir COLLECTE DE SPÉCIMENS

63. CUEILLETTE D'ORGANISMES
voir COLLECTE DE SPÉCIMENS

D-E-F-G

64. DÉMONSTRATION
voir DÉMONSTRATION D'INTERPRÉTATION

65. DÉMONSTRATION D'INTERPRÉTATION, n. f.
abrév. DÉMONSTRATION, n. f.

Définition: Présentation d'un objet, d'un appareil, d'un être vivant, etc., accompagnée d'explications sur son fonctionnement, dans le but d'illustrer une époque, un phénomène, une technique.

Contexte : 1. Il est peut-être possible de louer certains articles, soit pour des démonstrations d'interprétation, soit pour compiler des données qui peuvent être intégrées dans les programmes d'interprétation (Brian Weller, Nouvelles technologies pour l'interprétation des ressources terrestres dans les parcs nationaux, 1982, p. 42).

2. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public. 1981 [[...]] Moyen(s) de communication: Démonstration et exposé. Description de l'activité: une artisane de la région expose différentes pièces utilisant la technique devant les visiteurs tout en faisant l'historique de cette pratique et en donnant des conseils pour bien réussir une pièce (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Temiscamingue, 1981, fiche d'inventaire PH-MWL-01).

3. Programme en soirée sous forme de causerie illustrée de diapositives et d'un bout de film. Le tout est agrémenté de chansons folkloriques, d'histoires et d'anecdotes, d'une courte animation théâtrale et d'une démonstration sur l'usage d'outils de bûchage et de drave (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-13).

66. DÉPLIANT
voir DÉPLIANT D'INTERPRÉTATION

67. DÉPLIANT D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. DÉPLIANT, n. m.

Définition: Imprimé, sous la forme d'une feuille pliée, qui traite d'un ou de plusieurs sujets abordés dans la perspective de l'interprétation ou qui fait fonction de guide dans les activités autonomes, en indiquant aux visiteurs les stations ou les éléments à observer et en fournissant pour chacun une brève présentation interprétative.

Contexte : 1. Trois sentiers d'interprétation de la nature, à caractère thématique seront dotés de dépliants d'interprétation que le visiteur pourra se procurer à l'accueil (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 78).

2. Deux dépliants sont remis à l'entrée de la piste (entrée St-Lambert) par le gardien de sécurité. Le premier énumère les arrêts du sentier écologique, les situe sur une route et décrit les espèces rencontrés sur celui-ci. Des panneaux placés aux trois entrées rappellent que [[sic]] un carré

jaune identifie les arrêts du sentier (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-04).

68. DESIGNER
voir CONCEPTEUR D'EXPOSITION

69. DISPOSITIF D'INTERPRÉTATION
voir MATÉRIEL D'INTERPRÉTATION

70. DOCUMENTALISTE D'INTERPRÉTATION
voir DOCUMENTALISTE EN INTERPRÉTATION

71. DOCUMENTALISTE EN INTERPRÉTATION, n., terme prop.
syn. DOCUMENTALISTE D'INTERPRÉTATION, n.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la recherche documentaire et scientifique en interprétation.

Contexte : En collaboration avec le documentaliste d'interprétation, effectuer le survol documentaire des différents journaux de l'époque, recueillir les copies et les éléments d'information pertinents à la préparation de questions-tests et à la constitution du scénario du vidéo-sondage (Parcs Canada, Contrat de documentation en interprétation, Parc historique national Sir George-Étienne Cartier, Montréal, s.d., p. 1).

72. DONNÉE INTERPRÉTATIVE, n. f

Définition: Information de base nécessaire à la préparation d'un plan, d'un programme et par la suite d'une activité d'interprétation.

Contexte : On trouvera dans le tableau 1. une liste des points qui pourraient être repris dans un questionnaire qui permettrait de mieux cerner certaines des données interprétatives (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 336).

73. ÉLÉMENT DIDACTIQUE
voir ÉLÉMENT D'INTERPRÉTATION

74. ÉLÉMENT D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. ÉLÉMENT DIDACTIQUE, n. m.
ÉLÉMENT ÉDUCATIF, n. m.

Définition: Renseignement, objet, donnée, considéré comme partie d'un tout et qui, isolé, peut être utilisé à des fins éducatives et d'interprétation.

Contexte : 1. Les éléments d'interprétation seront choisis en fonction de leur impact sensoriel et de leur pouvoir de provoquer une image, une démarche, une réflexion, toujours dans le but de faire passer le message (Parcs Canada, Parc historique national Sir George-E. Cartier. Concept-plan d'interprétation, avril 1981, p. 53).

2. Programme en soirée sous forme de causerie illustrée de diapositives et agrémenté d'un film sur la toundra intitulé "L'extrême Nord canadien", quelques éléments didactiques (dessins et livres) viennent compléter la discussion (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-15).

3. Les éléments éducatifs retenus lors de l'inventaire peuvent être d'ordre biologique, géologique, pédologique, hydrologique, historique et panoramique (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 11).

75. ÉLÉMENT DU PAYSAGE
voir COMPOSANTE DU PAYSAGE

76. ÉLÉMENT ÉDUCATIF
voir ÉLÉMENT D'INTERPRÉTATION

77. ÉTUDE D'INTERPRÉTATION, n. f., terme prop.
syn. CONCEPT D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. CONCEPT, n. m.

Définition: Document de base où sont proposés les buts à atteindre en matière d'interprétation et où sont présentées les différentes hypothèses envisagées pour mettre sur pied un programme d'interprétation, dans le cadre de la mise en valeur d'un territoire déterminé ou d'un lieu historique.

Contexte : 1. Brièvement donc, les objectifs du projet s'énuméraient comme suit : [[...]]
- renseigner les visiteurs sur les projets et concepts d'interprétation et d'aménagement en préparation, et donner une idée de la plus ou moins grande envergure des projets (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 2).

2. Y mettre sur pied un projet d'interprétation provisoire, c'était donc saisir une occasion toute spéciale de pouvoir "préparer le terrain", sonder les goûts du public et prévoir d'une façon plus réaliste l'impact qu'auront sur ce public les multiples facettes à être mises en relief dans les concepts prévus (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 2).

Note : 1. En français le terme concept fait référence à une notion abstraite. Son emploi pour désigner un type de document est à déconseiller.

2. Il arrive que l'étude d'interprétation soit soumise aux intéressés pour approbation, ce qui a parfois pour conséquence d'aboutir à un deuxième document distinct du premier.

Dans ce cas, on parlera de première version de l'étude d'interprétation pour désigner le texte initial soumis en consultation, en remplacement de l'appellation concept préliminaire et de deuxième version de l'étude d'interprétation pour désigner le texte revu et corrigé, en remplacement de l'appellation concept final.

78. ÉVALUATION
voir RÉTROACTION

79. EXERCICE SENSORIEL, n. m., terme prop.
syn. ACTIVITÉ SENSORIELLE, n. f.

Définition: Acte ou série d'actes que doit poser un participant à une activité d'interprétation et qui l'amène à faire appel à un ou plusieurs de ses cinq sens.

Contexte : L'auteur, Steve Von Matre, décrit plusieurs activités sensorielles servant à faire découvrir un écosystème et à s'y sentir bien. Ces livres pourront sûrement t'aider à comprendre et à te donner une foule d'idées pour l'interprétation (L'Interprétation chez nous, vol. [[0]], n° [[0]], 1978, p. 10).

80. EXPÉRIENCE D'INTERPRÉTATION
voir EXPÉRIENCE INTERPRÉTATIVE (2)

81. EXPÉRIENCE INTERPRÉTATIVE (1), n. f.

Définition: Fait d'acquérir des connaissances au cours d'une activité d'interprétation.

Contexte : De façon générale, on est conscient que l'expérience interprétative sera de plus haut niveau avec un bon interprète (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 69).

82. EXPÉRIENCE INTERPRÉTATIVE (2), n. f., terme prop.
syn. EXPÉRIENCE D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Fait d'éprouver des émotions, des sentiments au cours d'une activité d'interprétation.

Contexte : La clientèle qui utilise le territoire en dehors de la saison touristique devrait quand même avoir la satisfaction de vivre une expérience d'interprétation adaptée au moment de l'année pendant lequel elle effectue sa visite (Parcs Canada, Région du Québec, Plan d'interprétation. Parc national Forillon, septembre 1976, p. 103).

83. EXPÉRIENCE SENSORIELLE (1), n. f.

Définition: Fait d'acquérir des connaissances par les sens au cours d'un exercice sensoriel.

Contexte : Ainsi, le visiteur qui arrive est averti dès l'accueil des endroits où il peut rencontrer un naturaliste-maraudeur. Il est aussi préparé à répondre aux sollicitations de celui-ci pour vivre des expériences sensorielles. Donc, le premier objectif est atteint car le naturaliste est toujours disponible sur place dans les sentiers où il peut rencontrer tous les visiteurs qui empruntent ceux-ci (L'Interprétation chez nous, vol. [[0]], n° [[0]], 1978, p. 10).

84. EXPÉRIENCE SENSORIELLE (2), n. f.

Définition: Fait d'éprouver des émotions, par le biais des sens, au cours d'une activité d'interprétation.

Contexte : Le design doit renforcer les expériences sensorielles tel que décrit dans le programme de réalisation. Par exemple:
- l'utilisation d'éclairage d'ambiance,
- l'utilisation du son et de l'odorat,
- des changements dans l'impact visuel, dans les espaces etc., enfin [[sic]] d'offrir des expériences variées (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, annexe 2, p. 2).

85. EXPOSITION, n. f.

Définition: Activité d'interprétation qui consiste à présenter au public un ensemble d'éléments d'interprétation relatifs à un message d'interprétation, en ayant recours aux moyens privilégiés par la méthode de sensibilisation qu'est l'interprétation.

Contexte : Le rôle géographique sous-jacent à ce sous-thème sera traité très légèrement puisqu'il sera l'objet d'un thème complet et reviendra sporadiquement au cours de l'exposition (Parcs Canada, Parc historique national l'Entrepôt de la Cie de la Baie d'Hudson. Programme de réalisation, février 1983, p. 46).

86. FACILITÉS INTERPRÉTATIVES
voir INSTALLATIONS D'INTERPRÉTATION

87. FEEDBACK
voir RÉACTION

88. FEED-BACK
voir RÉTROACTION

89. GARDE-INTERPRÈTE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

90. GUIDE
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

91. GUIDE-ANIMATEUR
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

92. GUIDE-INTERPRÈTE
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

93. GUIDE-NATURALISTE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

H-I-J-L

94. HISTOIRE ÉCOLOGIQUE, n. f.

Définition: Récit qui porte sur un phénomène de la nature, perçu dans une perspective écologique.

Contexte : En interprétation, quelques indices peuvent constituer le point de départ d'une histoire fascinante: la croissance d'un arbre, ses blessures, ses maladies, sa maturation, son adaptation au climat, les insectes, les oiseaux et les mammifères qu'il abrite. C'est raconter une histoire écologique, les aventures d'un être vivant dans son milieu (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 26).

95. HISTORIEN DE LA NATURE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

96. INDICE
voir SIGNE

97. INSTALLATIONS D'INTERPRÉTATION, n. f. pl.
syn. FACILITÉS INTERPRÉTATIVES, n. f. pl.

Définition: Ensemble des objets, des bâtiments, du matériel, etc., dont est équipé un parc, un lieu historique, etc., et qui est destiné à l'interprétation.

Contexte : Assurer des services d'interprétation efficaces et de haute qualité, grâce à l'étude, au choix et à l'amélioration continuelle des méthodes, des services, des moyens et des installations d'interprétation (Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Étude de fond sur l'interprétation des parcs nationaux du Canada, 1971, p. 5).

Note : 1. Le syntagme facilités interprétatives figure dans le Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

2. Le terme facilités au sens d'"installations" est un anglicisme.

98. INTERPRÉTATEUR
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

99. INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, le sens profond d'une réalité et ses liens cachés avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.

Contexte : 1. L'interprétation a un but éducatif. Elle veut instruire tout en divertissant un public. Cette dynamique de communication

résulte d'une réflexion sur l'art de communiquer un message ou des valeurs patrimoniales par des moyens originaux (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 4).

2. Il [[l'écomusée]] utilise pour parvenir à sensibiliser et à éduquer les populations qu'il dessert des méthodes telles que l'interprétation et l'éducation populaire (A.Q.I.P., Entre-deux, s.d., p. 49).

3. Il reste encore en particulier à défricher des domaines entiers de l'interprétation (y compris en matière d'art, d'expositions et de technique de musées) aussi bien qu'à accroître les compétences en matière de gestion, de protection, d'entretien et d'administration (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 378).

Note : La notion d'"appréhension" telle qu'elle est développée ici est tirée du Dictionnaire général des sciences humaines de Georges Thinès et d'Agnès Lempereur.

100. INTERPRÉTATION DE LA NATURE, n. f.
syn. INTERPRÉTATION DU MILIEU, n. f.
INTERPRÉTATION DE L'ENVIRONNEMENT, n. f.
INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE NATURELLE, n. f.
INTERPRÉTATION NATURELLE, n. f.

Définition: Méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, les signes extérieurs du fonctionnement et de l'importance de la nature et de ses interrelations avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel

à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.

Contexte : 1. Dans son utilisation de la forêt, l'homme intervient soit pour satisfaire ses besoins économiques, soit pour ses loisirs. Son intervention entraîne des modifications de l'équilibre naturel soit à son avantage, soit à son désavantage. Dans ce contexte, l'interprétation de la nature est donc une forme de communication qui vise à transmettre un message: le milieu vivant de la forêt est essentiel à notre survie, il doit être perpétué et protégé. Ce message favorise le développement d'attitudes et de comportements responsables à l'égard du milieu forestier (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 26).

2. La visite des classes commençait généralement au Centre d'Exposition, car la plupart des étudiants ne l'avaient jamais visité. La plupart du temps, selon le temps alloué, les excursions se continuaient à Cap Bon Ami par une interprétation du milieu sur la plage et au Mont St-Alban (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., appendice 1, III Fonctionnement).

3. Souvent l'interprétation de l'environnement se fait par l'intermédiaire de promenades, de randonnées, de parcours de canot, de randonnées en ski accompagnées d'un guide, etc. (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

4. Le présent document s'attache principalement à la préparation et à la présentation des activités guidées sur place; son orientation pointe principalement vers l'interprétation de l'histoire naturelle (Robert J. Pot, Préparation et présentation des activités guidées, 1977, s.p.).

5. Il [[le conférencier]] souligne l'importance de privilégier une interprétation multidisciplinaire de façon à amenuiser les difficultés particulières de l'interprétation tant historique que naturelle (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 28).

Voir aussi: INTERPRÉTATION, 99.

101. INTERPRÉTATION DE L'ENVIRONNEMENT
voir INTERPRÉTATION DE LA NATURE

102. INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE, n. f.
syn. INTERPRÉTATION HISTORIQUE, n. f.

Définition: Méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, les signes extérieurs de l'importance et des interrelations de l'histoire tant par rapport au passé, au présent qu'à l'avenir et ceux du rôle de l'être humain dans son évolution, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.

Contexte : 1. Le sujet de l'interprétation de l'histoire c'est l'Homme et ce sujet nous touche tous profondément. Il faut développer chez le visiteur un sentiment d'appartenance, d'identification avec un héritage culturel, de filiation avec les ancêtres, de continuité du temps (L'Interprétation chez nous, vol. 2, nº 2, hiver 1980, p. 24).

2. Le ministère des Affaires culturelles utilise la place Royale de Québec comme instrument de diffusion des connaissances et comme un outil pédagogique. Il exploite le potentiel d'évocation historique et architectural du site et de ses vestiges pour initier le visiteur à l'histoire du Québec et ainsi lui permettre d'acquérir quelques-unes des notions nécessaires pour comprendre sa culture et prendre part à son enrichissement et à son développement. Prenant assise sur ses fonctions touristiques et économiques, la place Royale sert surtout à la mise en valeur du patrimoine et à la diffusion des connaissances en histoire. La méthode que le ministère utilise pour faire cette diffusion est l'interprétation historique (Bulletin, nº 16, printemps 1982, p. 16-17).

Voir aussi: INTERPRÉTATION, 99.

103. INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE NATURELLE
voir INTERPRÉTATION DE LA NATURE

104. INTERPRÉTATION DU MILIEU
voir INTERPRÉTATION DE LA NATURE

105. INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE, n. f.

Définition: Méthode de sensibilisation qui consiste à traduire, pour un public en situation, les signes extérieurs de la valeur et de l'importance du patrimoine, culturel, naturel ou autre, et de ses liens avec l'être humain, en ayant recours à des moyens qui font d'abord appel à l'appréhension, c'est-à-dire qui mènent à une forme vécue et descriptive de la connaissance plutôt qu'à une forme rigoureusement rationnelle.

Contexte : 1. Certaines personnes, plus ou moins âgées, qui viennent aux randonnées, ont déjà connu des aspects de la vie "à l'ancienne" telle qu'on veut l'interpréter à Grande-Grave [[...]]. En leur permettant de s'exprimer [[...]], en leur donnant la chance de raconter leurs expériences passées de la vie traditionnelle rurale, à divers degrés, on trouve là un atout indéniable dans l'interprétation du patrimoine auprès des visiteurs qui n'ont pas connu cette vie (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 29).

2. Les besoins et les attentes des personnes handicapées par rapport à l'interprétation du patrimoine sont les mêmes que pour tout autre citoyen ou sont aussi diversifiées qu'il y a d'usagers (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 44).

Voir aussi: INTERPRÉTATION, 99.

106. INTERPRÉTATION HISTORIQUE
voir INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE

107. INTERPRÉTATION IN SITU, n. f.

Définition: Interprétation suivant laquelle le public est amené sur le terrain, où il est mis directement en contact avec des signes extérieurs concrets de la réalité interprétée.

Contexte : Nous avons vu que l'évaluation et la valorisation de l'interprétation in situ et de l'interprétation de l'environnement en général sont inséparables de la compréhension des principes et de la philosophie de l'interprétation (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 344).

Note : Le syntagme interprétation in situ est employé pour désigner "l'interprétation qui est pratiquée dans les parcs ou les lieux historiques", par opposition à celle qui est appliquée principalement dans les écoles.

108. INTERPRÉTATION NATURELLE
voir INTERPRÉTATION DE LA NATURE

109. INTERPRÉTATION RÉGIONALE
voir INTERPRÉTATION RÉGIONALISTE

110. INTERPRÉTATION RÉGIONALISTE, n. f.
syn. INTERPRÉTATION RÉGIONALE, n. f.

Définition: Interprétation suivant laquelle les éléments interprétés le sont dans le contexte particulier d'une région, laquelle est délimitée à partir de critères à la fois d'ordre naturel (géophysique), culturel (ethno-historique) et socio-économique.

Contexte : 1. Cependant je suis sûr que son utilisation progressive permettra son raffinement, car cette grille se veut un outil pratique, un moyen d'action concret pour l'interprétation régionaliste (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 10).

2. L'écomusée de la Haute-Beauce qui s'est proposé le développement global de la sous-région au profit de l'ensemble beauceron dont tout le monde connaît les qualités fondamentales, innovait dans le domaine de la muséologie et de l'interprétation en associant dès le départ les fonctions de musée et d'interprétation régionale comme outils d'éveil et de prise de conscience d'une région agroforestière [[sic]] où il n'existait aucune structure organisée sur le plan culturel (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 55).

111. INTERPRÈTE
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

112. INTERPRÈTE DE LA NATURE, n.
syn. INTERPRÈTE-NATURALISTE, n.
NATURALISTE-INTERPRÈTE, n.
abrév. NATURALISTE, n.
NATURALISTE DE PARC, n.
NATURALISTE DES PARCS, n.
NATURALISTE DE TERRAIN, n.
NATURALISTE-GUIDE, n.
GUIDE-NATURALISTE, n.
VULGARISATEUR DES SCIENCES NATURELLES, n. m.
HISTORIEN DE LA NATURE, n. m.
GARDE-INTERPRÈTE, n.

Définition: Spécialiste de l'interprétation de la nature qui, dans l'accomplissement de sa tâche, est en contact direct avec le public.

Contexte : 1. Dans le choix des interprètes de la nature, on attache de l'importance à certaines qualités et aptitudes personnelles. Mentionnons-en quelques-unes: esprit d'observation et perspicacité, sens de la communication, respect des personnes, sensibilité et sens de l'humour (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 27).

2. Pour agrémenter davantage la visite des sentiers et permettre aux promeneurs d'en retirer le plus de bénéfices possible, le ministère des Terres et Forêts leur propose les services d'interprètes-naturalistes (Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Le centre d'interprétation de la nature de Parke, s.d., s.p.).

3. Au nord de l'archipel, sur les rives du lac des Deux-Montagnes, les naturalistes-interprètes du parc Paul Sauvé (M.L.C.P.) vous feront découvrir, par des randonnées guidées, les différents milieux écologiques et historiques du parc: la grande Baie,

l'érablière à Caryers et les vestiges du chemin de croix du Calvaire d'Oka (Québec science, vol. 21, n° 2, octobre 1982, p. 34-36).

4. Les centres d'interprétation du M.T.F. dispensent des services techniques gratuits dont toute la population peut profiter. La visite du pavillon d'interprétation, l'utilisation des sentiers, le visionnement de films, l'aide des naturalistes entrent dans cette catégorie (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 10).

5. De plus, on a distribué les procès-verbaux des conférences des naturalistes de parcs, citant même certains ouvrages pertinents, tels que "Interpreting our Heritage", de Freeman Tilden (Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Étude de fond sur l'interprétation des parcs nationaux du Canada, 1971, avant-propos).

6. En plus des sessions plutôt philosophiques, les sujets suivants ont été traités dans les ateliers sur les techniques:
- les nouvelles applications dans le domaine de l'audio-visuel;
- la radio à ondes courtes;
- [[...]];
- l'efficacité de nos programmes selon un naturaliste de terrain (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 2, hiver 1980, p. 30).

7. Habitués que nous sommes à la vie urbaine, entourés de béton et d'asphalte, on ne sait plus, lorsqu'on se retrouve dans la nature, décoder les phénomènes naturels qui nous entourent. Dans les centres

d'interprétation de la nature, avec les naturalistes-guides on apprend à voir la vie que peut receler la plus infime parcelle d'un habitat sauvage (Québec science, vol. 17, nº 11, juillet 1979, p. 13).

8. Au seul service de l'éducation en conservation du ministère québécois des Terres et Forêts, un budget annuel atteignant maintenant les deux millions de dollars permet de maintenir en fonction environ 25 employés permanents, auxquels s'ajoutent quelque 30 guides-naturalistes opérant [[sic]] dans les centres d'interprétation au cours de l'été (Québec science, vol. 17, nº 11, juillet 1979, p.17).

9. L'éducation en matière de conservation de la nature requiert de nombreux moyens tels que centres pour visiteurs, musées, amphithéâtres, sentiers balisés et expositions en plein air, afin de contribuer à cette tâche essentielle qu'est la formation de naturalistes et d'historiens de la nature. Des services d'interprétation comportant des conférences d'histoire naturelle et des causeries autour du feu de camp, des voyages d'observation des oiseaux ou de la flore et de la faune sauvages et des excursions organisées devraient être préparés sur la base d'études et de recherches soigneuses et exhaustives (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 154).

10. En Nouvelle-Zélande une seule administration est responsable de l'enseignement et cela a beaucoup facilité l'inclusion de l'écologie et de la conservation dans les programmes scolaires. Grâce au concours bénévole du public, on a pu construire dans un de nos parcs un foyer tout particulièrement destiné aux enfants. Il peut accueillir deux classes, avec un total de 72

enfants à la fois, et le personnel comprend un professeur permanent nommé par le Ministère de l'éducation et un "garde-interprète" du Service des parcs nationaux (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 359).

Note : 1. Les syntagmes naturaliste des parcs et vulgarisateur des sciences naturelles figurent dans la Classification canadienne descriptive des professions de 1971. L'équivalent anglais interpretive naturalist qui est donné dans l'ouvrage anglais correspondant, justifie leur inclusion dans la liste des synonymes d'interprète de la nature.

2. L'abréviation naturaliste vaut pour les syntagmes et les composés qui comportent le terme naturaliste.

113. INTERPRÈTE DE LA NATURE ITINÉRANT, n. m., terme prop.
syn. NATURALISTE ITINÉRANT, n. m.
NATURALISTE-MARAUDEUR, n. m.
NATURALISTE ERRANT, n. m.

Définition: Interprète de la nature qui circule dans un parc pour se mettre à la disposition des visiteurs qui pourraient souhaiter profiter de ses services.

Contexte : 1. Les naturalistes itinérants rencontrent les visiteurs aux endroits du parc les plus fréquentés. De façon bien informelle ils cherchent à leur interpréter le site et les invitent à participer aux marches guidées et aux causeries qui auront lieu pendant leur séjour dans le parc (Hélène Fortin, Rapport préliminaire pour l'élaboration des lignes de conduite pour la publicité des programmes d'interprétation, 21 mars 1974, p. 3).

2. Chaque mois a son thème et octobre n'y échappe pas. On s'intéressera alors davantage à la coloration automnale des forêts. C'est en se faisant intercepter par un des naturalistes-maraudeurs ou en suivant un sentier auto-guidé qu'on en saura plus long sur le sujet (Québec science, vol. 21, nº 2, octobre 1982, p. 37).

3. Les services d'interprétation ont d'abord été les mêmes que ceux offerts l'été précédent, la situation au parc n'ayant pas changé (i.e. ouverture du centre d'exposition de 10 h à 20 h et causeries illustrées au terrain de camping de Cap-Bon-Ami). Nous avons cependant ajouté au programme à partir du début du mois d'août des randonnées accompagnées, ainsi qu'un programme de naturalistes errants (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., introduction).

Note : 1. Le terme maraudeur est emprunté au vocabulaire des chauffeurs de taxi qui désignent par les syntagmes taxi en maraude et taxi maraudeur "celui qui circule à vide à la recherche de clients".

2. Il est préférable d'éviter le syntagme naturaliste errant, le qualificatif errant ayant une connotation péjorative que n'a pas l'adjectif itinérant.

3. Le syntagme interprète de la nature ayant été privilégié au terme naturaliste, il a paru logique de proposer interprète de la nature itinérant pour désigner la présente notion. Cependant, dans un contexte où il n'y a pas de confusion possible, l'emploi du générique interprète itinérant devrait suffire.

114. INTERPRÈTE DE L'HISTOIRE, n.
syn. INTERPRÈTE-HISTORIEN, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation de l'histoire qui, dans l'accomplissement de sa tâche, est en contact direct avec le public.

Contexte : 1. Marguerite Yourcenar s'est plaint de ce que les "historiens proposent du passé des systèmes trop complets, des séries de causes et d'effets trop exactes et trop claires pour avoir jamais été entièrement vrais". Que dire des interprètes de l'histoire! (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 27).

2. Le rôle classique de l'interprète-historien ou de l'interprète-naturaliste s'est surtout attaché à enseigner à un auditoire le plus souvent passif (Bulletin, n° 16, 1982, p. 13).

Note : Comme le terme interprète-historien, de par sa forme, implique que la personne qui porte ce titre est à la fois interprète et historienne, il est souhaitable de lui préférer le terme plus neutre d'interprète de l'histoire, car bien qu'il faille des connaissances en histoire pour exercer cette profession, une formation d'historien n'est pas, en revanche, absolument nécessaire.

115. INTERPRÈTE DU PATRIMOINE, n.
abrév. INTERPRÈTE, n.
syn. INTERPRÉTATEUR, n. m.
GUIDE-INTERPRÈTE, n.
abrév. GUIDE, n.
GUIDE-ANIMATEUR, n. m.
ANIMATEUR-INTERPRÈTE, n. m.
abrév. ANIMATEUR, n. m.
PRÉSENTATEUR, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation du patrimoine qui, dans l'accomplissement de sa tâche, est en contact direct avec le public.

Contexte : 1. Lors de l'ouverture des ateliers de Jouvence, je dressais un court historique de l'AQIP. Je reprends ce texte ici en y ajoutant des détails. Ce bref historique sera sans doute le premier dossier d'archives pour les futurs interprètes du patrimoine (A.Q.I.P., L'interprétation... tout un monde!, s.d., p. 4).

2. En tant qu'interprète, vous avez à communiquer au public la signification et la valeur du patrimoine (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 45).

3. Au cours d'une rencontre d'interprétateurs, on discutait de la manière de déterminer à quel moment un interprétateur peut juger s'il atteint un public [[...]] (P.A. Lang, L'interprétation du point de vue de l'administrateur, 1977, p. 2).

4. Lors de la visite, le guide-interprète commente les différents aspects du fort; son rôle défensif, ses structures. Pour le corps de garde, il s'applique à démontrer par l'intermédiaire du bâtiment et de son utilisation, la vie quotidienne de la garnison (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Lennox, 1981, fiche d'inventaire PH-FLE-03).

5. Pour pouvoir offrir un service égal aux visiteurs des deux langues, il aurait fallu deux guides, chacun s'occupant séparément d'un groupe, tel que fonctionne depuis quelques années le système des randonnées de nature dans le parc (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 31).

6. Un guide-animateur incarnant un fantassin voulant devenir artilleur, meurt alors qu'il est promu artilleur. Depuis lors, il hante le bastion trefflé. Le guide-animateur explique donc les différences entre l'artilleur et le fantassin, de plus, il fait un exercice de tir au canon avec des enfants (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, fiche d'inventaire PH-CLA-01).

7. Dix animateurs-interprètes répondent non seulement aux besoins des étudiants de la région, mais aussi à ceux de tous les groupes spéciaux (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 34).

8. Le thème du plancton est traité de manière à introduire [[sic]] le visiteur à cette notion. Une première définition est donnée dès le début, mais au cours de la causerie elle sera affinée pour rendre compte de sa complexité. Afin de mieux situer l'importance de ces organismes marins, l'animateur parle de sa distribution, de son abondance et de son importance dans la chaîne alimentaire en tant que source primaire (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Gaspésie, parc national Forillon, 1981, fiche d'inventaire PN-FOR-01).

9. L'important c'est de toujours mettre ses talents en valeur pour réaliser ses objectifs. Vous n'êtes pas obligé de faire de l'humour simplement parce qu'un autre présentateur le fait [[...]]. Donc, servez-vous de votre personnalité pour arriver à vos fins (Robert J. Pot, Préparation et présentation des activités guidées, 1977, s.p.).

Note : Les diverses et nombreuses fonctions qu'un interprète du patrimoine doit cumuler, font en sorte qu'on lui attribue parfois des noms différents en rapport avec celles-ci. Ainsi, on qualifie l'interprète d'animateur-interprète, d'animateur ou de présentateur, selon qu'il fait de l'animation ou qu'il donne une présentation. On le désigne également par les termes guide-interprète, guide, guide-animateur, surtout, mais non exclusivement, dans le contexte de l'interprétation de l'histoire, sous l'influence de l'approche traditionnelle qui veut que les visites de lieux historiques et de musées se fassent sous la conduite d'un guide.
En matière d'appellation d'emploi, il serait toutefois souhaitable, pour plus de clarté, de s'en tenir aux termes interprète du patrimoine, interprète et interprétateur, en supposant que ce dernier obtienne l'assentiment du milieu, car la notion d'"interprétation" sous-entend toutes les autres.
De plus, cela éviterait la confusion éventuelle avec l'emploi dans un autre sens, mais dans le même domaine, des termes guide et animateur.

116. INTERPRÈTE-HISTORIEN
voir INTERPRÈTE DE L'HISTOIRE

117. INTERPRÈTE ITINÉRANT, n. m.

Définition: Interprète qui circule dans un parc, un lieu historique, pour se mettre à la disposition des visiteurs qui pourraient souhaiter profiter de ses services.

Contexte : Tableau 3 - Circonstances se prêtant à l'interprétation. Terrains de caravaning - Moyen de communication. Les interprètes itinérants se rendent auprès des groupes de campeurs qui se sont réunis (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

118. INTERPRÈTE-NATURALISTE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

119. INTRODUCTION (1)
voir ACCUEIL

120. INTRODUCTION (2), n. f.

Définition: Dans une présentation interprétative, étape où on communique au public les grandes lignes du sujet qu'on s'apprête à traiter en même temps que les données pratiques concernant le déroulement de l'activité, s'il y a lieu.

Contexte : À ce point, se faisaient d'abord la rencontre des visiteurs, les présentations et un bref aperçu de ce que serait la randonnée en durée et en distance à parcourir. L'introduction soulignait les objectifs de la randonnée [[...]] (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 9).

121. INVENTAIRE, n. m.

Définition: Énumération et description des caractéristiques qui font la richesse et l'originalité d'une région, d'un parc, d'un lieu historique, d'une époque, etc., de manière à dégager les différents éléments qui serviront à élaborer les thèmes d'interprétation.

Contexte : L'inventaire, qui comprend également l'observation et les caractéristiques de la flore et de la faune se fait de façon permanente; on peut toutefois, dans un laps de temps assez court, satisfaire aux besoins immédiats, comme l'identification des caractéristiques importantes et remarquables de l'environnement du parc et les recommandations quant aux méthodes à utiliser pour les interpréter (Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Étude de fond sur l'interprétation des parcs nationaux du Canada, 1971, p. 21).

122. ITINÉRAIRE ACCOMPAGNÉ D'UN NATURALISTE
voir RANDONNÉE AVEC INTERPRÈTE DE LA NATURE

123. ITINÉRAIRE SIGNALISÉ
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION

124. JEU DE RÔLES, n. m.

Définition: Jeu éducatif où les participants, la plupart du temps des enfants, sont appelés à jouer un rôle, en entrant dans la peau d'un personnage ou en personnifiant un être inanimé ou une chose abstraite, de manière à mieux comprendre le sens de la présentation interprétative.

Contexte : Animation et jeux de rôles [[...]]. Un éclusier du canal Chambly regroupe sur le quai du canal Chambly les participants au jeu et leur demande de s'imaginer en petits Indiens voyageant sur la rivière. En s'inspirant d'un texte, il les amène à voyager dans le temps et insiste sur les problèmes de transport, d'échanges commerciaux et des guerres qui ont contribué à la fortification et à la canalisation du Richelieu (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Chambly, 1981, fiche d'inventaire CH-CCH-02).

125. LECTURE DU PAYSAGE, n. f.

Définition: Analyse des composantes d'un paysage qui permet de repérer les signes révélateurs des phénomènes présents et de les décoder.

Contexte : La lecture du paysage [[...]]. Grâce au secours de ces nouveaux guides que sont les "interprètes de la nature", le touriste peut comprendre davantage et s'émerveiller de phénomènes naturels qui lui seraient probablement restés inconnus autrement. Les paysages, des gigantesques démonstrations des puissances naturelles aux plus infimes parcelles d'un habitat sauvage, sont de véritables livres ouverts, livres qu'il faut réapprendre à décoder pour y retracer

l'histoire du passé et des mouvements du présent [[...]] (Québec science, vol. 17, nº 11, juillet 1979, p. 12).

Note : Le terme paysage est pris ici au sens large de "paysage global".

M-N-O

126. MALLE PÉDAGOGIQUE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

127. MANIPULATION, n. f.

Définition: Technique qui consiste à faire toucher des objets, des spécimens, etc., aux participants d'une activité d'interprétation, ou encore à les faire manoeuvrer des appareils, de manière à faciliter leur compréhension de la présentation interprétative.

Contexte : 1. La manipulation est à la base de tout apprentissage. Vos interventions devraient être faites dans le but que l'enfant entre en contact avec les éléments de la nature (manipulation-observation) [[...]] (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 102).

2. Les techniques d'animation acquises par le passé peuvent être intéressantes à pratiquer et peuvent aider l'interprète à être plus à l'aise dans ces échanges. Ce n'est toutefois pas ce qui va assurer à la spécialisation qu'est l'interprétation d'acquérir ses lettres de noblesse. Les jeux de Kim, la manipulation des matériaux ou d'objets, hors de leurs contextes, les feux de camp... ne sauraient se classer comme des activités d'interprétation et faire de leurs adeptes des professionnels de l'interprétation (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 5).

128. MARAUDAGE, n. m.
syn. PATROUILLE INTERPRÉTATIVE, n. f.
abrév. PATROUILLE, n. f.
VAGABONDAGE, n. m.

Définition: Technique qui consiste, pour l'interprète, à circuler dans un parc, un lieu historique, pour se mettre à la disposition des visiteurs qui pourraient éventuellement souhaiter profiter de ses services.

Contexte : 1. Les objectifs du maraudage sont de rejoindre le plus de gens possible dans les sentiers et de leur faire découvrir un milieu ou un écosystème (L'Interprétation chez nous, vol. [[0]], n° [[0]], 1978, p. 10).

2. Fiche d'inventaire d'activités [[...]]. Nom de l'activité: patrouille interprétative (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-02).

3. Patrouille et contact personnalisé. Description de l'activité: un guide sillonne la piste pour rencontrer les visiteurs afin de diffuser de l'information interprétative ou autre. Cette diffusion se donne à des points fixes ou en randonnée (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-02).

Note : 1. Le terme vagabondage figure dans le Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

2. Étant donné la connotation péjorative du terme vagabondage, il a été jugé préférable de déconseiller son emploi.

Voir aussi: INTERPRÈTE DE LA NATURE ITINÉRANT, 113.

129. MARCHE ACCOMPAGNÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

130. MARCHE GUIDÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

131. MARCHE HISTORIQUE
voir RANDONNÉE HISTORIQUE

132. MATÉRIEL D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. DISPOSITIF D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Ensemble des objets, instruments, appareils utilisés à des fins interprétatives.

Contexte : Nous présentons ci-dessous un certain nombre de solutions que Parcs Canada pourrait appliquer pour multiplier les contacts d'interprétation avec les visiteurs des parcs [[...]]
- que les guides se munissent de matériel d'interprétation (guides de voyage, livres d'histoire naturelle) lors de leurs excursions dans l'arrière-pays (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

Note : 1. Le syntagme dispositif d'interprétation figure dans le document intitulé Définitions critiquées en 79-80 qui demandent une nouvelle retouche du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1980.

2. Le terme dispositif fait davantage référence à la notion de "mécanisme" qu'à celle "d'objet, d'instrument ou d'appareil", aussi est-il préférable d'éviter l'emploi du syntagme dispositif d'interprétation dans le sens défini plus haut.

3. L'interprétation étant pluridisciplinaire, il va de soi que le matériel utilisé est bien souvent emprunté à une autre discipline que ce soit en interprétation de l'histoire ou en interprétation de la nature.

133. MEDIA
voir MOYEN D'INTERPRÉTATION

134. MEDIA AVEC PERSONNEL
voir MOYEN AVEC PERSONNEL

135. MEDIA D'INTERPRÉTATION
voir MOYEN D'INTERPRÉTATION

136. MEDIA SANS PERSONNEL
voir MOYEN SANS PERSONNEL

137. MESSAGE
voir MESSAGE D'INTERPRÉTATION

138. MESSAGE D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. MESSAGE ÉDUCATIF, n. m.
abrév. MESSAGE, n. m.

Définition: Notion essentielle à laquelle le public est sensibilisé par le biais de l'interprétation et qui lui est transmise par les divers moyens auxquels cette méthode a recours.

Contexte : 1. Les activités de loisirs peuvent être un instrument d'interprétation. Si l'on relie étroitement les programmes d'interprétation aux activités de loisirs, l'on multiplie les possibilités de faire passer aux visiteurs le message d'interprétation voulu (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

2. Les services d'interprétation des parcs nationaux sont un important moyen de transmettre aux visiteurs le message éducatif et de les gagner, à chaque visite, à la cause de la conservation. Jusqu'ici un petit nombre seulement de parcs nationaux dans le monde, sauf aux États-Unis, et, à une moindre échelle, dans quelques autres pays, ont exploité cet instrument efficace de diffusion de l'éducation à tous les groupes d'âges (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 98).

3. Dans ce contexte, l'interprétation de la nature est donc une forme de communication qui vise à transmettre un message: le milieu vivant de la forêt est essentiel à notre survie, il doit être protégé et perpétué. Ce message favorise le développement d'attitudes et de comportements responsables à l'égard du milieu forestier (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 27).

Note : L'abréviation message est celle du syntagme message d'interprétation tout autant que celle du syntagme message éducatif.

139. MESSAGE ÉDUCATIF
voir MESSAGE D'INTERPRÉTATION

140. MÉTHODE THÉMATIQUE, n. f.
syn. TRAITEMENT THÉMATIQUE, n. m.

Définition: Manière de procéder qui consiste à présenter le contenu de l'interprétation suivant des thèmes directement inspirés de la réalité interprétée, lesquels sont regroupés en thèmes principaux et thèmes secondaires.

Contexte : 1. Pour essayer de valoriser l'interprétation, on peut être tenté de rejeter les méthodes thématiques, parce qu'elles ont été beaucoup utilisées. Certes ces méthodes doivent être remises en question, mais il faut aussi comprendre les raisons de leur succès dans le passé [[...]]. Elle permettent d'obtenir l'impact nécessaire sur un auditoire présent pendant un temps très limité (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 341).

2. Évaluation des moyens d'interprétation [[...]] 5. Planification [[...]]
c) Techniques, moyens et sélection. Traitement thématique pour les sites naturels et historiques, montrer leur relation avec l'environnement local; choix de moyens ou d'aides audio-visuelles répondant à la fonction [[...]] (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 345-346).

141. MILIEU PATRIMONIAL, n. m.

Définition: Par opposition aux bâtiments, et plus particulièrement au pavillon d'interprétation, espace extérieur d'un centre d'interprétation qui présente des caractéristiques intéressantes comme éléments du patrimoine.

Contexte : De ce besoin nouveau exprimé par le public découle forcément que l'on doive concevoir et aménager les futurs centres d'interprétation selon une formule capable de répondre à ce besoin. Actuellement, il est presque toujours conçu en termes d'un bâtiment (espace clos) et d'un milieu patrimonial (espace ouvert) (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 13).

Note : Dans la définition, le syntagme centre d'interprétation est employé dans le sens 1, tel qu'il est défini dans le présent cahier.

142. MOYEN AVEC PERSONNEL, n. m., terme prop.
syn. MOYEN PERSONNALISÉ, n. m.
MEDIA AVEC PERSONNEL, n. m.

Définition: Moyen d'interprétation qui requiert l'intervention d'un interprète pour son utilisation.

Contexte : 1. Dernièrement, Michel Barry suggérait l'approche suivante: suite à une analyse complète des données du "problème de communication", lorsqu'on cherche à donner un aperçu général, à sensibiliser le visiteur ou encore à lui donner des connaissances pratiques, les moyens non-personnalisés suffisent! Par contre, pour favoriser une compréhension profonde d'un phénomène ou d'un élément du patrimoine, les moyens personnalisés seraient plus appropriés (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 61).

2. Tout comme les media sans personnel, les media avec personnel ont une certaine capacité d'accueil qu'il ne faut pas dépasser. Lorsque celle-ci l'est, la qualité de l'interprétation décroît et les media ne peuvent remplir leur rôle d'interprétation (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 35).

Note : On dit d'un objet, d'un service qu'il est personnalisé quand il est adapté en fonction des besoins, ou selon le désir ou la personnalité de celui à qui il est destiné. Ce qualificatif ne convient donc pas ici, puisqu'il s'agit de rendre l'idée que la présence d'une personne est nécessaire pour l'utilisation de ce type de moyen, en l'occurrence un membre du personnel d'interprétation et plus précisément un interprète.

Voir aussi: MOYEN D'INTERPRÉTATION, 143.

143. MOYEN D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. MOYEN INTERPRÉTATIF, n. m
MEDIA D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. MEDIA, n. m.
APPROCHE INTERPRÉTATIVE (1), n. f.
APPROCHE D'INTERPRÉTATION (1), n. f.

Définition: Ce qui est employé (technique, procédé ou autre) à des fins d'interprétation.

Contexte : 1. Il est souhaitable que les parcs soient utilisés pour favoriser la communion avec la nature, permettre de jouir pleinement de ses attraits et fournir une source stimulante d'enrichissement qu'il est difficile de trouver ailleurs, notamment au moyen d'excursions et par l'étude et l'observation de la nature, activités qui exigent la construction de routes à travers les parcs,

de pistes balisées, de centres d'hébergement, de moyens d'interprétation, d'aménagement de postes d'observation, de belvédères ou points de vue (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 145).

2. Le jeu ou l'incertitude du résultat nous apparaît comme un élément essentiel de tout moyen interprétatif (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 63).

3. Grâce à l'expérience vécue avec le public dans ce projet d'interprétation historique sur le terrain, plusieurs données nouvelles se sont accumulées pour nous aider à mieux connaître les besoins et les goûts des visiteurs, et à avoir une idée plus précise des media d'interprétation auxquels ils semblent plus sensibles (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 32).

4. D'autres media renseignent et guident le visiteur sur le terrain même: étiquettes et panneaux d'interprétation, feuillets et brochures, enfin l'équipe des naturalistes eux-mêmes (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 27).

5. Afin de tenir compte de l'évolution constante de la technologie, des changements dans les approches d'interprétation et les idées toutes nouvelles des agents d'interprétation, il sera nécessaire de réviser et de mettre ces listes à jour fréquemment (Brian Weller, Nouvelles technologies pour l'interprétation des ressources terrestres dans les parcs nationaux, 1982, p. 43).

Note : 1. Le syntagme approche interprétative est tiré du Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

2. Il est nécessaire de souligner, ici, l'emploi abusif mais très fréquent du terme média pour désigner n'importe quel moyen, qu'il soit de communication ou pas.
En effet, le terme média, qui est l'abréviation du syntagme mass media, est réservé en français aux moyens de diffusion massive de l'information, comme la presse, la radio, la télévision, la télématique, etc. Il faut voir à ce sujet l'avis de normalisation de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française, paru à la Gazette officielle le 14 mars 1981. Dans ce sens, il ne saurait donc être question de qualifier de média un moyen de communication comme le téléphone, par exemple, qui ne diffuse pas de l'information massivement et, à plus forte raison, un moyen qui ne serait même pas un moyen de communication, c'est-à-dire conçu à cet effet.
Dans la même optique, il va de soi que le terme média devient également impropre, lorsqu'il est employé pour désigner non plus un moyen, mais le matériel lui-même (brochure d'interprétation), les installations d'interprétation (pavillon d'interprétation) ou tout autre "intermédiaire" qui favorise la communication (activité d'interprétation).
Cette tendance à élargir toujours un peu plus le sens du terme média, ou à lui en prêter de nouveaux, risque de nuire à la clarté du discours au point de rendre le terme en question inutilisable à plus ou moins brève échéance.

3. À titre de renseignement, il est souhaitable de préciser que la graphie du terme média, tant au singulier (medium, media, média) qu'au pluriel (media, medias, média, médias) a été l'objet d'une longue

polémique. Au Québec, la Commission de terminologie de l'Office de la langue française s'est prononcée en faveur des formes francisées média, au singulier, et médias, au pluriel.

4. En français, l'emploi du terme approche au sens de "moyen" est un anglicisme. En effet, le terme anglais approach a une signification beaucoup plus large que le terme français approche qui désigne la "manière d'aborder une réalité", c'est-à-dire l'angle, l'éclairage, l'aspect sous lequel on y vient. Ainsi, les syntagmes approche interprétative et approche d'interprétation ne peuvent être entendus au sens défini plus haut.

144. MOYEN INTERPRÉTATIF
voir MOYEN D'INTERPRÉTATION

145. MOYEN NON-PERSONNALISÉ
voir MOYEN SANS PERSONNEL

146. MOYEN PERSONNALISÉ
voir MOYEN AVEC PERSONNEL

147. MOYEN SANS PERSONNEL, n. m., terme prop.
syn. MOYEN NON-PERSONNALISÉ, n. m.
MEDIA SANS PERSONNEL, n. m.

Définition: Moyen d'interprétation qui ne requiert pas l'intervention d'un interprète pour son utilisation.

Contexte : 1. À notre avis, les innovations dans le domaine des moyens non-personnalisés restent à faire. Le vieux cliché qu'un moyen non-personnalisé est un palliatif à un manque de personnel doit disparaître car il n'a pas le même impact, ne vise pas les mêmes fins (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 64).

2. Pour quelles raisons utilise-t-on des interprètes alors que les enseignes et les brochures sont moins dispendieuses et peuvent viser le même nombre de personnes? La raison est la suivante: les enseignes et les brochures ne peuvent jouer le même rôle d'interprétation. Un interprète peut répondre aux besoins et désirs personnels du récepteur et transmettre un plus grand nombre de messages plus complexes et abstraits que les enseignes, les expositions ou les brochures [[...]]. Les media sans personnel ne peuvent jouer ce rôle (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 36).

Voir aussi: MOYEN AVEC PERSONNEL, 142.; MOYEN D'INTERPRÉTATION, 143.

148. NATURALISTE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

149. NATURALISTE DE PARC
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

150. NATURALISTE DES PARCS
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

151. NATURALISTE DE TERRAIN
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

152. NATURALISTE ERRANT
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE ITINÉRANT

153. NATURALISTE-GUIDE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

154. NATURALISTE-INTERPRÈTE
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

155. NATURALISTE ITINÉRANT
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE ITINÉRANT

156. NATURALISTE-MARAUDEUR
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE ITINÉRANT

157. OBJECTIF
voir OBJECTIF D'INTERPRÉTATION

158. OBJECTIF D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. OBJECTIF, n. m.

Définition: Résultat de nature concrète (augmentation du nombre de visiteurs, par exemple) que l'on cherche à obtenir par le biais de l'interprétation.

Contexte : 1. Afin que se déroule doucement le processus d'élimination et afin d'obtenir les medias appropriés, il est nécessaire d'avoir une idée précise des buts et objectifs de l'interprétation et de la composition ou la structure d'un objectif d'interprétation (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 11).

2. Un objectif est une réalisation souhaitée qui peut se mesurer dans un cadre temporel. Quand l'objectif est atteint, le système se rapproche d'un but correspondant (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 11).

P

159. PANNEAU
voir PANNEAU D'INTERPRÉTATION

160. PANNEAU AUTO-INTERPRÉTATIF
voir PANNEAU D'INTERPRÉTATION

161. PANNEAU D'IDENTIFICATION, n. m.

Définition: Dans un sentier d'interprétation, dans une exposition, etc., panneau sur lequel est inscrit le nom d'un objet, d'un appareil, d'un spécimen, etc., afin de l'identifier.

Contexte : L'histoire nous montre ici la progression naturelle, des étangs formés par les castors jusqu'aux forêts; des panneaux d'identification placés à certains intervalles le long du sentier nous indiquent les barrages de castors, les étangs, les voies d'eau, les marais, etc. (Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatre parcs de l'Ouest canadien, 1975, p. 65).

162. PANNEAU D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. PANNEAU-INTERPRÉTATEUR, n. m.
abrév. PANNEAU, n. m.
PANNEAU AUTO-INTERPRÉTATIF, n. m.
PANNEAU ÉDUCATIF, n. m.
PANNEAU EXPLICATIF, n. m.

Définition: Panneau sur lequel est inscrite une présentation interprétative, illustrée ou non.

Contexte : 1. Cependant, il arrive que les naturalistes ne puissent accompagner les visiteurs sur le terrain. Ces derniers peuvent alors opter pour une visite auto-guidée très intéressante, particulièrement s'ils utilisent la brochure d'interprétation correspondant au sentier emprunté. De plus, les plaquettes d'identification et les panneaux d'interprétation soutiendront leur intérêt tout au long de leur excursion (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 12).

2. Nous sommes également convaincus qu'il n'est pas nécessaire de payer des prix exorbitants comme ce fut le cas pour les panneaux-interprétateurs déjà en place (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., appendice 5).

3. La visite du kioske [[sic]] s'effectue assez rapidement. Le visiteur après son entrée s'attarde à la lecture de quelques panneaux qui présentent l'histoire du canal et quelques perspectives du réaménagement du canal (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-A2).

4. Le naturaliste donne une randonnée dans la tourbière où, avec l'aide de panneaux auto-interprétatifs, il interprète ce milieu diversifié et unique (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-20).

5. Il y a des panneaux éducatifs pour toutes les clientèles et pour tous les goûts, bien que les adultes soient favorisés par rapport aux jeunes; l'aspect lecture prime, bien que certains panneaux

éducatifs invitent à faire des manipulations, ou tout simplement à regarder (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 72).

6. Avant de conclure la randonnée, une pause était faite pour répondre aux questions des visiteurs sur les détails de la vie agricole et domestique, leur laisser le temps de consulter tout à loisir les panneaux explicatifs et de goûter une fois de plus à la morue séchée (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 13).

Note : 1. L'abréviation panneau vaut pour tous les syntagmes qui figurent en entrée.

2. Les supports d'affichage en interprétation sont la plupart du temps des panneaux, c'est-à-dire des "supports d'affichage plats placés dans les lieux prévus à cet effet, selon des critères prédéterminés". Néanmoins, on emploie parfois pour les désigner les termes affiche, écriteau et enseigne, ce qui témoigne d'une certaine confusion sur le plan notionnel à leur propos. La distinction qui existe entre ces différents supports d'affichage n'est certes pas toujours évidente, surtout pour ce qui est du panneau et de l'écriteau. On peut cependant donner comme éléments distinctifs les traits suivants:
- l'écriteau est un type de panneau portant une inscription destinée à rendre publics une défense (feux de camp interdits), une prescription (chaussures de montagne obligatoires), un avis (eau non potable) et situé au point même d'intervention;
- l'enseigne est réservée à un lieu de commerce;
- enfin, l'affiche est nécessairement une feuille et on ne saurait appeler affiche un support d'affichage conçu dans un autre matériau.

3. Le syntagme panneau auto-interprétatif est inexact, dans la mesure où la notion "d'interprétation que l'on pratique soi-même" est absente dans le cas présent, la présentation interprétative inscrite sur les panneaux étant nécessairement le fruit d'un spécialiste de l'interprétation et non celui du visiteur qu'elle soit lue dans le cadre d'une activité guidée ou dans celui d'une activité autonome.

4. Les syntagmes panneau éducatif et panneau explicatif sont moins précis et par le fait même moins satisfaisants pour désigner la notion définie plus haut.

163. PANNEAU ÉDUCATIF
voir PANNEAU D'INTERPRÉTATION

164. PANNEAU EXPLICATIF
voir PANNEAU D'INTERPRÉTATION

165. PANNEAU-INTERPRÉTATEUR
voir PANNEAU D'INTERPRÉTATION

166. PATRIMOINE, n. m.

Définition: Ensemble des biens matériels et immatériels, qu'ils soient d'ordre naturel, culturel ou historique, appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.

Contexte : 1. Les gouvernements et les organismes impliqués [[sic]] dans la mise en valeur du patrimoine jouent pour leur part un rôle déterminant. Ils diffusent et communiquent des valeurs patrimoniales sûres. Ils veulent ainsi éveiller et sensibiliser la population à prendre conscience de son environnement naturel, culturel et historique. Le dialogue avec le patrimoine peut alors s'établir par le biais de l'interprétation (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p.40).

2. Les territoires des parcs naturels régionaux comportent dans la grande majorité un patrimoine particulièrement riche: milieux naturels exceptionnels ou d'un haut niveau biologique, architecture rurale très significative de la région, expressions, arts et traditions populaires encore vivaces (Actualité environnement, n° 11, 3 mars 1982, s.p.).

Note : 1. La notion de "patrimoine" s'est élargie au point de recouvrir tout ce qui peut être transmis d'une génération à une autre au sein d'une communauté, qu'il s'agisse de biens matériels ou non. C'est ainsi que la langue d'une communauté tout aussi bien que son environnement naturel font partie de son patrimoine.

2. On trouve dans le Vocabulaire du tourisme de Charles Dupont une définition presque analogue de la notion de "patrimoine". Si elle n'a pas été reprise dans le présent ouvrage, c'est qu'il a paru nécessaire de préciser qu'il s'agissait de biens tant immatériels que matériels et d'insister davantage sur la transmissibilité de ceux-ci.

3. Toujours dans le même ouvrage que celui cité dans la deuxième note, figure avec une parenthèse de double lecture le syntagme patrimoine touristique. Ce dernier n'est pas employé couramment en interprétation du patrimoine.

167. PATRIMOINE CULTUREL, n. m.
syn. PATRIMOINE DE CULTURE, n. m.

Définition: Ensemble des biens d'ordre culturel appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.

Contexte : 1. Depuis quelques années, nombreux sont les termes nouveaux qui sont venus grossir le jargon des spécialistes oeuvrant dans le domaine du patrimoine, tant naturel que culturel (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 2).

2. L'écomusée est à la fois: un conservatoire: il aide à préserver et à mettre en valeur le patrimoine de nature et de culture de la population concernée (Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Notes vertes. Dossiers, n° 8, juillet 1980, p. 5).

168. PATRIMOINE DE CULTURE
voir PATRIMOINE CULTUREL

169. PATRIMOINE DE NATURE
voir PATRIMOINE NATUREL

170. PATRIMOINE HISTORIQUE, n. m.

Définition: Ensemble des biens d'ordre historique appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.

Contexte : Un autre mouvement parallèle allait pourtant récupérer cette perte de l'engouement pour le patrimoine historique, cette brisure dans la communication des biens transmissibles: la poussée des environnementalistes qui souhaitaient et prêchaient à tout prix l'amélioration de la qualité de vie et du milieu (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 27).

171. PATRIMOINE NATUREL, n. m.
syn. PATRIMOINE DE NATURE, n. m.

Définition: Ensemble des biens d'ordre naturel appartenant à une communauté et transmissibles d'une génération à une autre.

Contexte : 1. Continuer de prêcher un avenir sombre, particulièrement à ceux qui visitent les parcs et les réserves de l'Amérique du Nord, serait prêcher des convertis. Ce qu'il faut, c'est donner au nombre toujours croissant de citadins canadiens, une occasion de faire la connaissance intime de leur patrimoine naturel pour qu'ils puissent saisir toute la dimension des messages sur la conservation. Alors seulement les attitudes se concrétiseront (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 3, printemps 1980, p. 21).

2. L'écomusée est à la fois: un conservatoire: il aide à préserver et à mettre en valeur le patrimoine de nature et de culture de la population concernée (Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Notes vertes. Dossiers, n° 8, juillet 1980, p. 5).

172. PATROUILLE
voir MARAUDAGE

173. PATROUILLE INTERPRÉTATIVE
voir MARAUDAGE

174. PAVILLON D'INTERPRÉTATION (1), n. m.
syn. CENTRE D'INTERPRÉTATION (2), n. m.
CENTRE POUR VISITEURS, n. m.

Définition: Dans un centre d'interprétation, un parc, etc., bâtiment où sont regroupées diverses activités en rapport avec l'interprétation et où les visiteurs sont, d'une part, informés des services connexes qui leur sont offerts et, d'autre part, préparés à la visite qu'ils s'apprêtent à effectuer.

Contexte : 1. Le public sera accueilli au pavillon d'interprétation où l'on pourra obtenir des renseignements sur les services offerts et visiter une exposition thématique. Le pavillon comprendra, en outre, une salle de projection, une salle d'activité pour les groupes scolaires, des bureaux et un atelier de travail à l'intention des naturalistes (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 78).

2. Un centre pour visiteurs a le mérite précieux de concentrer les visiteurs en un même point et de mettre certaines techniques à leur disposition; la question à se poser est de savoir si c'est indispensable (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 339).

Note : 1. Le syntagme centre d'interprétation, au sens où on l'entend, ici, est tiré du Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

2. Le syntagme centre pour visiteurs est un calque de l'anglais visitor center (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 75). Son contenu sémantique trop vaste porte à le considérer comme impropre à la notion définie plus haut.

3. Le syntagme centre d'interprétation employé dans la définition est entendu, ici, au sens 1.

4. Un bâtiment où sont regroupées diverses activités en rapport avec l'interprétation, mais qui ne fait pas partie d'un ensemble plus vaste, est alors considéré comme une entité et peut être désigné par le syntagme centre d'interprétation, tel qu'il est défini au sens 1.

175. PAVILLON D'INTERPRÉTATION (2), n. m.

Définition: Construction légère où ont lieu des activités d'interprétation, notamment des expositions.

Contexte : Si tel est le cas, l'espace prévu à cette fin sera utilisé comme pavillon d'interprétation et son contenu partagé en deux parties portera sur Grande-Grave et sur le secteur de Petit-Gaspé. L'écologie des cuvettes marines et la tourbière à épinettes noires constituent les deux principaux aspects du secteur à interpréter (Parcs Canada, Région du Québec, Plan d'interprétation. Parc national Forillon, septembre 1976, p. 107).

176. PAYSAGE CULTUREL, n. m.
syn. PAYSAGE HUMANISÉ, n. m.
PAYSAGE HUMAIN, n. m.

Définition: Paysage dans lequel on peut observer des éléments témoignant d'une intervention humaine.

Contexte : 1. La compréhension de ces paysages culturels nécessite non seulement une connaissance géographique du milieu naturel mais une perception de l'activité des générations successives qui les ont façonnés, puis caractérisés (Francine Lelièvre, Grande-Grève, une facette du patrimoine maritime, exposé présenté dans le cadre du Colloque international des traditions maritimes au Québec, 1984).

2. Paysages sauvages et humanisés, patrimoine industriel et rural, réalité et continuité quotidienne, le CRIHB veut les mettre à l'avant-plan de ce territoire de 14 municipalités qu'est la Haute-Beauce (L'Interprétation chez nous, vol. 3, n° 1, printemps 1981, p. 18).

3. En cours de route, que ce soit par le côté nord ou le côté sud de la Gaspésie, tous et chacun ont remarqué des éléments, des détails dans les paysages humains, des "indices", en quelque sorte, mais sans en avoir une explication complète, une intégration évolutive des faits et causes qui ont amené ces indices (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 22).

177. PAYSAGE GLOBAL, n. m.

Définition: Vue d'ensemble que l'on a à partir d'un endroit précis quelle que soit la nature des éléments qu'on y observe (ville, campagne, etc.).

Contexte : L'activité débute au belvédère par une introduction sur le paysage global et ses éléments: falaises, mer, végétation, etc. (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Gaspésie, parc national Forillon, 1981, fiche d'inventaire PN-FOR-05).

178. PAYSAGE HUMAIN
voir PAYSAGE CULTUREL

179. PAYSAGE HUMANISÉ
voir PAYSAGE CULTUREL

180. PAYSAGE SAUVAGE, n. m.

Définition: Paysage à l'état naturel, c'est-à-dire qui ne comporte aucune trace d'intervention humaine.

Contexte : Paysages sauvages et humanisés, patrimoine industriel et rural, réalité et continuité quotidienne le CRIHB veut les mettre à l'avant-plan de ce territoire de 14 municipalités qu'est la Haute-Beauce (L'Interprétation chez nous, vol. 3, nº 1, printemps 1981, p. 18).

181. PLAN CADRE
voir PLAN DIRECTEUR

182. PLAN D'AMEUBLEMENT
voir PLAN D'AMEUBLEMENT D'ÉPOQUE

183. PLAN D'AMEUBLEMENT D'ÉPOQUE, n. m.
abrév. PLAN D'AMEUBLEMENT, n. m.

Définition: Document où sont consignés la description et l'emplacement des artefacts et des reproductions, dans une reconstitution historique.

Contexte : 1. L'étape suivante, le cahier de réalisation, porte sur l'interprétation complète et définitive du site et comprend plusieurs sections: le choix des objets, de l'iconographie et des textes destinés aux expositions ainsi que le design préliminaire, les plans d'ameublement d'époque, les synopsis pour les présentations audio-visuelles et finalement, les activités suggérées dans le cadre du programme d'interprétation (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, p. 226).

2. Ces documents s'intitulent Plan d'ameublement et Répertoire d'artefacts historiques. Mentionnons que toute nouvelle acquisition envoyée dans un parc ou lieu depuis deux ans était accompagnée d'une fiche de catalogue complétée [[sic]] par un conservateur. Deux plans d'ameublement sont complétés [[sic]] pour des lieux dont l'ouverture est prévue au cours de l'année 1982: la maison et le magasin St-Laurent (Richard Gauthier et Renée Martel, Rapport sur la gestion et la conservation des artefacts historiques dans les parcs et les lieux de la région du Québec, décembre 1982, p. 49).

184. PLAN DE GESTION
voir PLAN DIRECTEUR

185. PLAN DE SECTEUR
voir PLAN D'INTERPRÉTATION SECTORIEL

186. PLAN D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Document dans lequel sont consignés tous les renseignements nécessaires à la mise sur pied d'un programme d'interprétation (profil de la clientèle, thématique, moyens d'interprétation, etc.).

Contexte : Pour tracer des plans d'interprétation efficaces, dans le cadre d'un plan directeur, il est indispensable de confier cette tâche à une équipe solidaire et de fixer des buts communs soigneusement étudiés (G.E. Tayler, Méthode de planification de l'interprétation dans le cadre d'une planification générale, 1971, p. 15).

187. PLAN D'INTERPRÉTATION SECTORIEL, n. m., terme prop.
syn. PLAN SECTORIEL D'INTERPRÉTATION, n. m.
PLAN DE SECTEUR, n. m.

Définition: Plan d'interprétation élaboré pour un secteur particulier à l'intérieur d'un territoire plus vaste.

Contexte : 1. C'est afin de remédier à de telles situations que les plans sectoriels d'interprétation viennent précisément identifier les media d'interprétation qui doivent être utilisés chacun d'une façon intégrée aux autres, aux objectifs de l'unité et aux comportements du visiteur (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., appendice 5).

2. Plusieurs heures sont consacrées à la préparation des plans de secteurs et des plans d'interprétation des parcs. Nous avons des équipes multidisciplinaires et nous faisons participer le personnel régional et le personnel des parcs à l'élaboration de ces plans (P.A. Lang, L'interprétation du point de vue de l'administrateur, 1977, p. 4).

188. PLAN DIRECTEUR, n. m.
syn. PLAN DE GESTION, n. m.
PLAN CADRE, n. m.

Définition: Plan où sont définis les principes et les orientations retenus pour guider l'aménagement et la mise en valeur d'un territoire

déterminé et où sont donnés les éléments nécessaires à la mise au point des différents dossiers qui s'y rattachent.

Contexte : 1. Pour tracer des plans d'interprétation efficaces, dans le cadre d'un plan directeur, il est indispensable de confier cette tâche à une équipe solidaire et de fixer des buts communs soigneusement étudiés (G.E. Tayler, Méthode de planification de l'interprétation dans le cadre d'une planification générale, 1971, p. 15).

2. Le plan de gestion n'est pas un but en soi; il constitue plutôt un cadre de référence à l'intérieur duquel pourront s'effectuer la gestion d'ensemble, la mise en oeuvre et la planification de détail. Pour cette raison, le niveau de détail recherché dans le plan ne doit pas dépasser celui de la définition du type, des caractéristiques et de la réalisation des aménagements; de même le plan se limite à formuler des lignes directrices pour la gestion des ressources, l'interprétation et l'utilisation par le public. En fait, le plan présente un énoncé de la politique de mise en valeur du parc et, à titre de document accessible au public, permet d'informer ce dernier des possibilités dont il dispose pour profiter du parc [[...]] (Parcs Canada, Manuel du processus de planification de la gestion des parcs nationaux, s.d., p. 4).

3. Exercice de planification: élaborer en groupe de six, un plan cadre pour région donnée du parc de Jasper (Parcs Canada, Planification de l'interprétation: instructions aux participants, 1976, s.p.).

Note : 1. Le terme plan cadre a été formé sur le modèle de loi cadre (ou loi-cadre), l'emploi du terme cadre apposé (avec ou sans trait d'union) à "des termes institutionnels pour indiquer leur caractère général et schémati-

que" tendant à se répandre, si l'on en croit l'apparition récente de cette acception dans le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse.

Il semble toutefois, que ce néologisme n'apporte rien de nouveau à la notion définie ici et désignée par le terme plan directeur, lequel est déjà bien implanté.

2. Le syntagme plan de gestion au sens de "plan directeur" n'est pas employé dans tous les organismes, certains réservant cette appellation à un autre type de document d'ordre administratif.

189. PLANIFICATEUR
voir PLANIFICATEUR EN INTERPRÉTATION

190. PLANIFICATEUR DE L'INTERPRÉTATION
voir PLANIFICATEUR EN INTERPRÉTATION

191. PLANIFICATEUR D'INTERPRÉTATION
voir PLANIFICATEUR EN INTERPRÉTATION

192. PLANIFICATEUR EN INTERPRÉTATION, n. m., terme prop.
syn. PLANIFICATEUR DE L'INTERPRÉTATION, n. m.
PLANIFICATEUR D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. PLANIFICATEUR, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé plus spécifiquement de la planification.

Contexte : 1. Dans notre organisation, une telle équipe comprendrait les membres suivants:
1. Coordination du plan: un planificateur de parc.
2. Gestion des ressources: le conservateur des parcs ou gestionnaire des ressources.
3. Interprétation: un planificateur de l'interprétation ou un naturaliste spécialisé en matière de parcs (G.E. Tayler, Méthode de planification de l'interprétation dans le cadre d'une planification générale, 1971, p. 3/1).

2. Il est essentiel que des relations étroites soient établies entre le planificateur d'interprétation et le personnel de terrain afin de prévenir les erreurs de communication (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 78).

3. Il [[le visiteur]] voit l'interprète comme l'acteur qui fait revivre l'histoire du parc, comme l'étincelle humaine qui anime la scène. Il n'a pratiquement aucun contact avec les planificateurs et les administrateurs, qui sont cependant les auteurs dramatiques et les régisseurs du spectacle (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 3, printemps 1980, p. 14).

Note : L'abréviation planificateur est celle des trois syntagmes qui la précèdent en entrée.

193. PLAN SECTORIEL D'INTERPRÉTATION
voir PLAN D'INTERPRÉTATION SECTORIEL

194. PLAQUETTE D'IDENTIFICATION, n. f.

Définition: Dans un sentier d'interprétation, dans une

exposition, etc., petite plaque sur laquelle est inscrit le nom d'un objet, d'un appareil, d'un spécimen, etc., afin de l'identifier.

Contexte : D'autre part, les plaquettes d'identification sont utilisées sur les sentiers pour identifier et donner une brève description des plantes, des arbustes et des arbres rencontrés (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 12).

195. POCHETTE PÉDAGOGIQUE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

196. POCHETTE SCOLAIRE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

197. POINT D'ARRÊT
voir STATION D'INTERPRÉTATION

198. POINT DE VUE
voir STATION D'INTERPRÉTATION

199. POINT D'INTÉRÊT
voir STATION D'INTERPRÉTATION

200. POINT D'OBSERVATION
voir STATION D'INTERPRÉTATION

201. POINT STRATÉGIQUE
voir STATION D'INTERPRÉTATION

202. POSTE D'OBSERVATION
voir STATION D'INTERPRÉTATION

203. POST-VISITE, n. f.

Définition: Séance d'évaluation des résultats d'une visite guidée ou d'une visite autonome, effectuée auprès des visiteurs.

Contexte : 1. Dans son programme scolaire, le parc de l'Artillerie mentionne que l'objectif premier de la post-visite est de vérifier et d'exploiter les connaissances nouvelles retirées lors des phases antérieures du programme (pré-visite et visite) (Parcs Canada, Région du Québec, Projet: orientation du programme scolaire. Rapport final, 1983, p. 24).

2. Nous avons déjà souligné que la post-visite pouvait favoriser l'approfondissement des connaissances et des habiletés chez l'élève. Le parc Cartier-Brébeuf offre une série de dix petits jeux destinés à aider les enfants et l'enseignant à faire un retour sur leur visite au parc particulièrement sur Jacques Cartier et la navigation au XVI^{e} siècle (annexe 6). Cette activité veut renforcer l'acquis de l'élève au niveau de ses connaissances touchant la thématique du parc (Parcs Canada, Région du Québec, Projet: orientation du programme scolaire. Rapport final, 1983, p. 23).

Note : La post-visite est habituellement réservée aux groupes organisés (écoliers, handicapés, etc.).

204. POTENTIEL D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Ensemble des possibilités qu'offre un lieu, un objet, etc., d'être exploité à des fins interprétatives.

Contexte : Détermination et description des unités physiographiques, évaluation du potentiel d'interprétation pour chaque composante du parc [[...]] (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., mention 5.4.).

Note : Il va de soi qu'un objet qui possède un potentiel d'interprétation a également un potentiel éducatif, l'interprétation étant une méthode de sensibilisation, donc d'éducation au sens large.

205. POTENTIEL ÉDUCATIF, n. m.

Définition: Ensemble des possibilités qu'offre un lieu, un objet, etc., d'être exploité à des fins éducatives.

Contexte : Le site sélectionné doit posséder un riche potentiel éducatif varié et abondant, et pour les fins poursuivies par le M.T.F., il doit être localisé en milieu forestier (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 9).

Voir aussi: POTENTIEL D'INTERPRÉTATION, 204.

206. PRÉSENTATEUR
voir INTERPRÈTE DU PATRIMOINE

207. PRÉSENTATION
voir PRÉSENTATION INTERPRÉTATIVE

208. PRÉSENTATION D'INTERPRÉTATION
voir PRÉSENTATION INTERPRÉTATIVE

209. PRÉSENTATION INTERPRÉTATIVE, n. f.
syn. PRÉSENTATION D'INTERPRÉTATION, n. f.
abrév. PRÉSENTATION, n. f.

Définition: Communication, orale ou écrite, faite dans le cadre d'une activité autonome ou guidée.

Contexte : 1. [[...]] effectue des recherches sur les ressources interprétables du parc pour documenter les présentations interprétatives et didactiques [[...]] (Parcs Canada, Description de tâche du technicien en interprétation naturelle, février 1983, p. 2).

2. Sous la surveillance générale du naturaliste en chef et la supervision directe et professionnelle du naturaliste-adjoint, planifie, organise et présente des causeries et d'autres types de présentations d'interprétation à l'intention des différents visiteurs du parc (Parcs Canada, Description de tâche du technicien en interprétation naturelle, février 1983, p. 1).

3. Les comportements observables, par exemple pendant combien de temps les visiteurs sont-ils intéressés à une présentation et la réponse à certaines questions, sont des indicateurs de ce que les interprètes cherchent à accomplir plutôt que des buts en eux-mêmes (J. Alan Wagar, Évaluation de l'efficacité de l'interprétation, 1976, p. 1).

Note : 1. L'abréviation présentation est celle tant du syntagme présentation interprétative que de présentation d'interprétation.

2. La présentation interprétative peut prendre différentes formes comme le conte, les commentaires de diaporamas, le texte d'un sketch, les textes enregistrés pour visites autonomes, les textes rédigés pour les supports d'affichage dans les expositions ou le long des sentiers, les textes imprimés des guides (publications), les pièces de théâtre, etc.

210. PRÉ-VISITE, n. f

Définition: Séance d'information préparatoire à une visite guidée ou autonome.

Contexte : Le programme se compose de trois phases. Durant la première appelée pré-visite, une personne-ressource se rend dans la classe pour présenter le parc, au moyen de diapositives d'une bande dessinée. La visite constitue la seconde phase: le parc dans le système des fortifications, la Redoute Dauphine, les différentes périodes d'occupation du parc et les travaux de restauration [[...]] (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national le parc de l'Artillerie, 1981, fiche d'inventaire PH-PAR-04).

Note : La pré-visite est habituellement réservée aux groupes organisés (écoliers, handicapés, etc.).

211. PROGRAMME D'ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION
voir PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

212. PROGRAMME DE RÉALISATION, n. m.

Définition: Document dans lequel sont consignés tous les renseignements nécessaires à la mise sur pied d'une activité d'interprétation (profil de la clientèle, moyens d'interprétation, récit, lieu de l'activité, etc.).

Contexte : Le design doit respecter les directives concernant le message. Celles-ci sont présentées dans le programme de réalisation, par exemple:
- accentuer les éléments identifiés comme étant les plus importants dans chaque unité d'exposition; assurer qu'ils attirent l'attention du visiteur [[...]] (Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, annexe 2, p. 2).

213. PROGRAMME D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. PROGRAMME INTERPRÉTATIF, n. m.
PROGRAMME D'ACTIVITÉS D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Ensemble des activités d'interprétation et des services connexes offerts au public.

Contexte : 1. Au début ou à la fin de plusieurs marches guidées ou de causeries illustrées, le naturaliste présente à son public le programme d'interprétation du lendemain et l'invite à y participer (Hélène Fortin, Rapport préliminaire pour l'élaboration des lignes de conduite pour la publicité des programmes d'interprétation, 21 mars 1974, p. 3).

2. D'autres observations portent sur les groupes auxquels doivent s'adresser les programmes interprétatifs, certains estimant que les groupes clés sont la presse et les hommes politiques, d'autres mettant en avant les visiteurs et surtout les jeunes qu'il faut toucher avant même qu'ils ne mettent les pieds dans un parc et, enfin, les organisateurs de circuits touristiques (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources. Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 334).

3. Le but du présent rapport est de mettre au point un programme d'activités d'interprétation qui puisse servir de modèle général pour l'interprétation dans les parcs nationaux (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

214. PROGRAMME INTERPRÉTATIF
voir PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

215. PROJET D'INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Programme d'interprétation dans sa phase de conception, d'élaboration et de réalisation.

Contexte : Sous la direction générale du chargé d'interprétation, district de Montréal, le titulaire effectue des recherches d'interprétation permettant de répondre aux besoins documentaires et scientifiques qui surviennent aux différentes phases de la réalisation d'un projet d'interprétation [[...]] (Parcs Canada, Description de tâche du documentaliste d'interprétation, 16 mars 1981, p. 1).

216. PROMENADE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

217. PROMENADE ÉCOLOGIQUE
voir RANDONNÉE DE NATURE

218. PROMENADE GUIDÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

219. PUBLICATION D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Imprimé qui traite d'un ou de plusieurs sujets abordés dans la perspective de l'interprétation.

Contexte : Le projet peut se définir comme "la conception et la réalisation d'une publication d'interprétation portant sur Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada" dans le cadre de la mise en valeur du parc historique national Louis-S. St-Laurent (Parcs Canada, Contrat de documentation en interprétation, Parc historique national Sir George-Étienne Cartier, s.d., annexe, p. 2).

R

220. RALLYE HISTORIQUE, n. m.

Définition: Jeu éducatif où les participants, seuls ou en équipes, doivent parcourir un itinéraire donné dans le but de trouver aux différentes étapes, les réponses à des questions portant sur l'histoire ou des objets cachés.

Contexte : Fiche d'inventaire d'activités. Services au public [[...]] Nom de l'activité: rallye historique [[..]] Description de l'activité: le groupe est divisé en quatre sous-groupes qui doivent alors se rendre en quatre points d'intérêt différents sur le site. À chaque endroit ces sous-groupes trouvent une série de questions qui leur demandent soit d'observer le lieu, soit de se souvenir d'une information donnée lors de la visite commentée, soit de réfléchir sur une devinette. Une fois toutes les étapes franchies, les équipes retournent au centre d'interprétation avec une feuille de réponses. La première équipe à retourner avec toutes les bonnes réponses est la gagnante (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Temiscamingue, 1981, fiche d'inventaire, PH-FTE-08).

221. RALLYE-NATURE, n. m.

Définition: Jeu éducatif où les participants, seuls ou en équipes, doivent parcourir un itinéraire donné dans le but de trouver aux différentes étapes, les réponses à des questions portant sur la nature ou des objets cachés.

Contexte : Voici, à titre d'exemples, deux situations contrastées et bien réelles. Ainsi, un secteur où il y a abondante régénération naturelle est vulnérable au piétinement. Si l'on y organise des jeux qui amènent une dispersion des enfants (course au trésor, rallye-nature), il faut penser aux effets qu'entraîne l'usage répété d'un site restreint. Surtout si l'on s'était fixé comme objectif de mettre en valeur la croissance des jeunes semis et la régénération naturelle (Jean-Paul Thibault, Aires de démonstration et aires de pratique dans les centres éducatifs forestiers, 1982, p. 11).

222. RANDONNÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

223. RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

224. RANDONNÉE AVEC INTERPRÈTE DE LA NATURE, n. f., terme prop.
syn. RANDONNÉE AVEC NATURALISTE, n. f.
ITINÉRAIRE ACCOMPAGNÉ D'UN NATURALISTE, n. m.

Définition: Randonnée guidée sous la conduite d'un interprète de la nature.

Contexte : 1. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public [[...]] Moyens de communication: randonnée avec naturaliste (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Gaspésie, parc national Forillon, 1981, fiche d'inventaire PN-FOR-13).

2. Depuis plusieurs années, les autorités des Parcs nationaux offrent des programmes d'interprétation à tous les visiteurs. En général, ces programmes sont destinés à fournir aux visiteurs une plus grande compréhension de la flore, de la faune et de l'histoire tant géologique qu'humaine des parcs. Ils comportent ce qui suit:
(i) dépliants, brochures et autre documentation;
(ii) itinéraire accompagné d'un naturaliste;
(iii)itinéraire signalisé [[...]] (Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatre parcs de l'Ouest canadien, 1975, p. 4).

225. RANDONNÉE AVEC NATURALISTE
voir RANDONNÉE AVEC INTERPRÈTE DE LA NATURE

226. RANDONNÉE COMMENTÉE
voir RANDONNÉE GUIDÉE

227. RANDONNÉE DE NATURE, n. f.
syn. PROMENADE ÉCOLOGIQUE, n. f.

Définition: Randonnée guidée ou effectuée de manière autonome, consacrée à l'interprétation de la nature.

Contexte : Pour pouvoir offrir un service égal aux visiteurs des deux langues, il aurait fallu deux guides, chacun s'occupant séparément d'un groupe, tel que fonctionne depuis quelques années le système des randonnées de nature dans le parc (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 31).

Note : Le syntagme promenade écologique figure dans le document intitulé Définitions critiquées en 79-80 qui demandent une nouvelle retouche du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1980.

228. RANDONNÉE D'HISTOIRE
voir RANDONNÉE HISTORIQUE

229. RANDONNÉE GUIDÉE, n. f.
syn. RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE, n. f.
RANDONNÉE COMMENTÉE, n. f.
abrév. RANDONNÉE, n. f.
PROMENADE GUIDÉE, n. f.
abrév. PROMENADE, n. f.
MARCHE GUIDÉE, n. f.
MARCHE ACCOMPAGNÉE, n. f.

Définition: Visite guidée effectuée à l'extérieur, le plus souvent dans des sentiers ou encore sur des pistes ou tout autre voie de communication, aménagés à cet effet, selon le mode de locomotion choisi.

Contexte : 1. Enfin, le dernier volet regroupe tous les efforts entrepris par un personnel pour compléter de façon vivante, au moyen de randonnées guidées, de causeries et de diverses autres activités, la démarche d'interprétation offerte au public visiteur (Bulletin, nº 16, 1982, p. 7).

2. L'exemple de la randonnée accompagnée dans un sentier illustre bien ce cas. Selon Algar (1975), une randonnée de plus de trente participants perd son efficacité puisque les informations proviendraient surtout de l'interprète et non de l'environnement (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 60).

3. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public [[...]] Moyens de communication: randonnée commentée et trousse d'interprétation (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc historique national les Forges du Saint-Maurice, 1981, fiche d'inventaire PH-FSM-09).

4. Durant les fins de semaine, les visiteurs peuvent accompagner un naturaliste pour connaître selon les saisons les pistes des animaux, les fleurs du printemps, les moeurs des oiseaux, tout en devenant plus sensibilisés envers les grandes interrelations qui existent dans la nature. Ces randonnées sont surtout offertes durant la semaine à des groupes et moyennant certains frais et sont offertes gratuitement au public en matinée durant les fins de semaine (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 24).

5. Les objectifs de la promenade guidée sur le mont Whistler devraient être liés à ceux du feu de camp tenu au terrain de camping de Wabasso, au sentier signalisé de Fenland,

etc., de façon que l'information donnée aux visiteurs s'inscrive dans un ensemble cohérent dont tous les éléments sont interdépendants (Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatre parcs de l'Ouest canadien, 1975, p. 46).

6. Souvent l'interprétation de l'environnement se fait par l'intermédiaire de promenades, de randonnées, de parcours de canot, de randonnées en ski accompagnées d'un guide, etc. (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

7. Au début ou à la fin de plusieurs marches guidées ou de causeries illustrées, le naturaliste présente à son public le programme d'interprétation du lendemain et l'invite à y participer (Hélène Fortin, Rapport préliminaire pour l'élaboration des lignes de conduite pour la publicité des programmes d'interprétation, 21 mars 1974, p. 3).

8. L'accent du programme d'interprétation ayant été placé sur le centre d'exposition et les causeries, la préparation et le maintien de ces services ne laissent guère de temps aux naturalistes pour élaborer des marches accompagnées et être prêts à les mener avant la fin de juillet (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., mention 6.3.3., discussion).

Note : 1. L'emploi du terme marche au sens de "promenade" est un anglicisme inspiré du terme walk.

2. L'abréviation randonnée vaut pour les syntagmes randonnée guidée, randonnée accompagnée et randonnée commentée.

230. RANDONNÉE HISTORIQUE, n. f.
syn. RANDONNÉE D'HISTOIRE, n. f.
MARCHE HISTORIQUE, n. f.

Définition: Randonnée guidée ou effectuée de manière autonome, consacrée à l'interprétation de l'histoire.

Contexte : 1. Pour pouvoir offrir un service égal aux visiteurs des deux langues, il aurait fallu deux guides, chacun s'occupant séparément d'un groupe, tel que fonctionne depuis quelques années le système des randonnées de nature dans le parc. Puisqu'il n'y avait qu'un seul interprète affecté au projet de randonnées historiques à Grande-Grave, il devenait inévitable de n'adresser la publicité qu'aux francophones et aux visiteurs bilingues, d'où la perte d'une certaine clientèle, les unilingues anglophones (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 31).

2. En fait, il y a assez peu d'enfants en bas âge et on a pu constater, au cours de l'été, que la famille composée de parents et de jeunes enfants ne faisait pas partie de la clientèle des randonnées d'histoire (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétaton historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 32).

Note : Le syntagme marche historique est tiré du Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

Voir aussi: RANDONNÉE GUIDÉE, 229.

231. RÉACTION, n. f., terme prop.
syn. FEEDBACK, n. m.

Définition: Ensemble des impressions suscitées chez le public par l'interprétation et les moyens qu'elle emploie, et dont l'analyse sert au contrôle et à l'amélioration des résultats visés par cette méthode.

Contexte : Le feedback peut venir de différentes sources. Tout d'abord, l'interprète doit être sensible aux réactions des participants pendant l'activité afin d'être en mesure de porter un jugement de valeur sur le rendement de celle-ci. Une autre source de feedback provient des autres interprètes. Cette critique doit être constructive, en ce sens qu'elle ne se borne pas à des considérations générales mais touche à des points précis (Robert Lussier, La préparation d'une activité d'interprétation, s.d., s.p.).

232. RÉALISATEUR, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de la réalisation de projets d'interprétation (élaboration de scénarios d'interprétation, mise sur pied d'expositions, etc.).

Contexte : À la lumière de cette réflexion, l'interprétation prend une dimension sociale qui déborde des limites d'un parc et dépasse l'identité de l'organisme qui peut avoir à en assumer la gestion. Autour de cette finalité, planificateurs, concepteurs et réalisateurs de Parcs Canada ont développé une approche originale de mise en valeur (Bulletin, n° 16, printemps 1982, p. 7).

Note : Le terme réalisateur est emprunté à la terminologie de l'audiovisuel, la démarche suivie pour réaliser des programmes d'interprétation se rapprochant du travail exécuté par un réalisateur dans ce domaine.

233. RÉCIT
voir RÉCIT D'INTERPRÉTATION

234. RÉCIT D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. RÉCIT, n. m.
syn. CONTE, n. m.

Définition: Présentation interprétative dont la forme rappelle la relation de faits réels, parfois dans un style fantaisiste se rapprochant du fantastique.

Contexte : 1. Le récit d'interprétation raconte la thématique interprétée au PHNECBH et qui traite du commerce des fourrures dans la région de Montréal durant la première moitié du XIX^{e} siècle (Parcs Canada, Parc historique national l'Entrepôt de la Cie de la Baie d'Hudson. Programme de réalisation, février 1983, p. 24).

2. Les récits sont des narrations de faits qui résument les renseignements disponibles sur les ressources des parcs. Un récit montre l'interrelation et fait ressortir le thème. Les principales caractéristiques d'un récit qui influencent son applicabilité pour différents media sont sa complexité, son caractère abstrait et le nombre de messages qu'il comporte (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 14).

3. Elle [[l'animatrice]] procède ensuite à la narration du conte pendant qu'une deuxième animatrice manipule une marionnette, à la vue de tous les enfants. Lorsque le conte prend fin, les enfants sont amenés à une autre activité (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Chambly, 1981, fiche d'inventaire PH-FCH-A2).

Note : Le terme conte est habituellement réservé aux présentations interprétatives qui s'adressent à un public composé majoritairement d'enfants.

235. RÉCOLTE D'ORGANISMES
voir COLLECTE DE SPÉCIMENS

236. RÉGIONALISME, n. m.

Définition: Tendance à favoriser l'interprétation régionaliste.

Contexte : Il apparaît donc de première importance d'exploiter ce ferment de réceptivité accrue, et d'orienter nos actions en ce sens. L'approche du régionalisme permet alors de réussir le compromis mentionné plus haut, à savoir: correspondre aux besoins du visiteur et remplir adéquatement notre mandat d'éveil et d'éducation (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 18).

237. RÉPERTOIRE D'ARTEFACTS HISTORIQUES, n. m.

Définition: Document dans lequel sont consignés la description et l'emplacement des artefacts historiques utilisés dans une exposition.

Contexte : Ce document se veut être, avant tout, un répertoire d'artefacts historiques pour le conservateur et les guides-interprètes du bâtiment. Il sera un document de gestion pour l'agent d'accueil et d'interprétation de la Redoute et également pour le service de Conservation des artefacts historiques du bureau régional. Encore, il pourra servir de document complémentaire au Programme de réalisation (Renée Martel, Répertoire d'arfetacts historiques. Redoute Dauphine, janvier 1983, p. 6).

238. RÉSEAU DE SENTIERS, n. m.
syn. CIRCUIT DES SENTIERS, n. m.

Définition: Ensemble des sentiers situé à l'intérieur d'un centre d'interprétation.

Contexte : 1. L'aménagement du réseau de sentiers dans un centre d'interprétation de la nature est réalisé avec soin par des spécialistes. Leurs préoccupations premières demeurent la mise en valeur de tous les éléments naturels possédant un potentiel éducatif ainsi que la sécurité des visiteurs (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 11).

2. De plus, chaque plante sera localisée sur une carte représentant le circuit des sentiers (Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Plantes comestibles et médicinales, s.d., p. 5).

Note : 1. Le syntagme centre d'interprétation employé dans la définition est entendu ici au sens 1.

2. Le terme circuit faisant davantage référence à un "itinéraire tracé à partir du réseau de sentiers", il est préférable d'employer le syntagme réseau de sentiers que circuit des sentiers pour désigner la notion définie plus haut.

239. RESSOURCE, n. f.

Définition: Valeur d'interprétation (d'une région, d'un parc, d'un lieu historique, d'une époque, etc.) qui constitue un bien dont dispose une collectivité.

Contexte : Le bien-fondé de la planification des parcs n'étant plus à prouver, c'est ainsi qu'un plan d'interprétation représente en soi la suite des opérations à considérer pour parvenir à une mise en valeur de ressources sujettes à interprétation. La démarche convient aussi bien à des données biophysiques, historiques ou ethnographiques (Parcs Canada, Région du Québec, Méthode de réalisation d'un plan d'interprétation pour les parcs et les unités ou aires d'interprétation, février 1977, p. 1).

Voir aussi: RESSOURCE NATURELLE, 242.

240. RESSOURCE CULTURELLE, n. f.

Définition: Ressource constituée par des éléments relatifs à la culture comme une technique artisanale, une conception architecturale, etc.

Contexte : La protection des ressources (culturelles et/ou naturelles) est un aspect important de la gestion d'un parc. Pour le visiteur cependant, c'est par un contact avec les ressources qu'il arrive à adopter cette valeur (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 17).

Voir aussi: RESSOURCE NATURELLE, 242.

241. RESSOURCE HISTORIQUE, n. f.

Définition: Ressource constituée par des éléments relatifs à l'histoire comme les lieux, les monuments historiques, etc.

Contexte : Au cours des prochaines semaines, vous serez invité(e) à rencontrer le coordonnateur régional pour le Centenaire, afin de vous familiariser davantage avec la programmation et découvrir aussi vos possibilités d'implication [[sic]] dans ce vaste projet qui a pour objectif principal, la sensibilisation de tous les canadiens [[sic]] à la préservation de nos ressources historiques et naturelles pour les générations futures (Gilles Desaulniers, note de service, Parcs Canada, Région du Québec, 26 janvier 1984, s.p.).

Voir aussi: RESSOURCE NATURELLE, 242.

242. RESSOURCE NATURELLE, n. f.

Définition: Ressource constituée par des éléments relatifs à la nature comme une forêt, un système hydrographique, une espèce animale, etc.

Contexte : De par son champ d'action, l'interprétation se situe au coeur d'une dualité omniprésente: mettre le visiteur en contact avec les ressources d'un site vs [[sic]] assurer la protection de ces mêmes ressources. La protection des ressources (culturelles et/ou naturelles) est un aspect important de la gestion d'un parc (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 17).

Note : L'emploi du terme ressource pour désigner l'objet lui-même est abusif dans certains contextes. Ainsi, on peut fort bien parler d'une forêt comme étant une ressource naturelle devant être mise en valeur par le biais de l'interprétation, mais il serait inconcevable d'inviter les visiteurs d'un parc à "pénétrer dans la ressource" (la forêt) en empruntant un sentier d'interprétation.

243. RÉTROACTION, n. f.
syn. ÉVALUATION, n. f.
FEED-BACK, n. m.

Définition: Contrôle et amélioration des résultats de l'interprétation et des moyens qu'elle emploie, à partir d'une analyse des réactions du public à ces mêmes moyens.

Contexte : 1. Le deuxième après-midi fut consacré à des échanges sur la question plus vaste de l'évaluation de l'ensemble du programme d'interprétation. La discussion était axée sur quatre points principaux (1) l'élaboration d'une stratégie globale du programme pour évaluer l'interprétation (y compris l'évaluation personnelle) (2) l'établissement d'un service national d'évaluation au préalable des moyens de communication (3) l'élaboration d'un Guide d'évaluation des moyens de communications personnels et (4) la formation de personnel de l'interprétation apte à effectuer l'évaluation (Parcs

Canada, Compte rendu de la réunion portant sur le Guide d'évaluation des moyens de communication non personnels, 2 et 3 novembre 1981, s.p.).

2. Enfin, une considération qui relie entre elles toutes les autres et qui ne saurait se dissocier ni du succès de la formation ni du succès de tout le programme; l'esprit d'équipe et le feed-back (ou rétroaction) qui doit en résulter. Il est impensable de penser pouvoir atteindre les hauts objectifs qu'on se fixe sans qu'il existe une fraternité et un esprit d'équipe fort au sein du groupe [[...]]. D'ailleurs, c'est seulement dans un contexte d'amitié que sera possible cette donnée si précieuse qu'est l'auto-critique et le feed-back entre interprètes (A.Q.I.P., Mieux interpréter le Québec, s.d., p. 64).

S

244. SALLE MULTIFONCTIONNELLE
voir SALLE POLYVALENTE

245. SALLE POLYVALENTE, n. f.
syn. SALLE MULTIFONCTIONNELLE, n. f.

Définition: Dans un pavillon d'interprétation, salle utilisée à plusieurs fins telles qu'une exposition, une projection de film ou de diapositives, etc.

Contexte : 1. Le groupe se présente à la salle polyvalente où est projeté le document visuel qu'il a choisi. Le guide fait une brève présentation avant de commencer la projection (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national Cartier-Brébeuf, 1981, fiche d'inventaire PH-CBR-02).

2. L'option II comprend tous les aménagements de l'option I, à laquelle on ajoute la réalisation d'une salle multifonctionnelle (Parcs Canada, Parc historique national Sir George-E. Cartier. Concept-plan d'interprétation, avril 1981, p. 58).

Note : 1. Le terme salle polyvalente figure dans le Bulletin de terminologie n^{O} 171 du Secrétariat d'État portant sur la terminologie des loisirs et des parcs, mais sans définition.

2. Le syntagme pavillon d'interprétation est employé dans la définition au sens 1.

246. SCÉNARIO
voir SCÉNARIO D'INTERPRÉTATION

247. SCÉNARIO D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. SCÉNARIO, n. m.

Définition: Prévision du déroulement de chacune des étapes d'une activité d'interprétation.

Contexte : 1. Recherches projetées [[...]]
- à très court terme, i.e. cet hiver. Rédaction d'un scénario d'interprétation pour les secteurs de l'unité Cassivi et de Grande-Grave, tels qu'ils seront utilisables, l'été prochain (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., mention 5.3.).

2. Avant d'élaborer les résultats comme tels de ce projet, sous forme d'analyse du "feedback" des visiteurs et de recommandations qui s'ensuivent, il était nécessaire d'exposer à même ce document en quoi consistait le scénario d'interprétation (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 1).

3. Le scénario est le squelette de votre présentation et offre suffisamment de souplesse pour vous permettre d'insérer les détails et l'information de base là où il convient, mais sa structure est quand même assez rigide pour vous éviter d'errer sans but à travers une série de sujets et d'expériences isolés (Robert J. Pot, Préparation et présentation des activités guidées, 1977, s.p.).

248. SENTIER AUTOGUIDÉ
voir SENTIER POUR VISITE AUTONOME

249. SENTIER AUTO-INTERPRÉTABLE
voir SENTIER POUR VISITE AUTONOME

250. SENTIER AUTO-INTERPRÉTÉ
voir SENTIER POUR VISITE AUTONOME

251. SENTIER DE NATURE
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

252. SENTIER D'INITIATION À LA NATURE
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

253. SENTIER D'INTERPRÉTATION, n. m.
syn. SENTIER D'INTERPRÉTATION SIGNALISÉ, n. m.
abrév. SENTIER SIGNALISÉ, n. m.
SENTIER D'OBSERVATION, n. m.
ITINÉRAIRE SIGNALISÉ, n. m.

Définition: Sentier spécialement aménagé pour que des activités d'interprétation y aient lieu, plus particulièrement des visites guidées et des visites autonomes.

Contexte : 1. Dans un centre d'interprétation de la nature, on retrouve habituellement deux types de sentiers: des sentiers d'interprétation et des sentiers de randonnée. La majorité des sentiers aménagés sont des sentiers d'interprétation orientés vers l'éducation du public en conservation de la nature (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, 1976, p. 11).

2. Il est donc important de planifier des installations telles que des sentiers d'interprétation signalisés, des expositions autonomes et des panneaux d'information, dont l'exploitation et l'entretien n'exigent pas beaucoup d'années-hommes (P.A. Lang, L'interprétation du point de vue de l'administrateur, 1977, p. 4).

3. Les objectifs de la promenade guidée sur le mont Whistler devraient être liés à ceux du feu de camp tenu au terrain de camping Wabasso, au sentier signalisé de Fendland, etc. de façon que l'information donnée aux visiteurs s'inscrive dans un ensemble cohérent dont tous les éléments sont interdépendants (Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatre parcs de l'Ouest canadien, 1975, p. 46).

4. Ce lieu de rassemblement constituera en même temps une invitation pressante à se rendre sur les lieux des autres éléments ponctuels dispersés sur le terrain. Il s'agit en l'occurrence de fermes restaurées, de moulins et de sentiers d'observation (L'Interprétation chez nous, vol. 3, n° 1, printemps 1981, p. 25).

5. Depuis plusieurs années, les autorités des parcs nationaux offrent des programmes d'interprétation à tous les visiteurs. En général, ces programmes sont destinés à fournir aux visiteurs une plus grande compréhension de la flore, de la faune et de l'histoire tant géologique qu'humaine des parcs. Ils comportent ce qui suit:
(i) dépliants, brochures et autre documentation;
(ii) itinéraires accompagnés d'un naturaliste;
(iii) itinéraires signalisés; [[...]]
(Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatre parcs de l'Ouest canadien, 1975, p. 4).

Note : 1. Les syntagmes sentier d'observation, sentier signalisé et itinéraire signalisé ne conviennent pas pour désigner la notion définie plus haut; le premier parce qu'il est trop général, le deuxième parce que le terme signalisé fait référence à l'emploi de signaux ce qui n'est pas exact, les sentiers d'interprétation comportant des panneaux d'interprétation dont le contenu est plus élaboré que celui de simples panneaux de signalisation et le troisième parce que, en plus du terme signalisé, il contient le terme itinéraire qui s'applique au parcours et non à la voie de communication elle-même.

2. En français, les notions de "sentier" et de "piste" sont souvent difficiles à distinguer parce qu'elles sont trop près l'une de l'autre. Après étude de celles-ci, il a été convenu par souci d'uniformisation et pour plus de clarté d'entendre le terme sentier au sens de "chemin étroit en montagne, en forêt, à travers prés, etc., à l'usage des piétons" et de réserver le terme piste au "chemin spécialement aménagé pour une activité quelconque et réservé à une catégorie d'usagers" comme par exemple une piste cyclable, une piste de ski de fond, une piste cavalière, etc., d'où l'absence dans le présent document des syntagmes comportant le terme piste au sens où nous entendons le terme sentier (piste d'observation, piste de parc).

254. SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE, n. m.
syn. SENTIER D'INITIATION À LA NATURE, n. m.
SENTIER ÉCOLOGIQUE, n. m.
SENTIER DE NATURE, n. m.
SENTIER NATUREL, n. m.

Définition: Sentier spécialement aménagé et réservé à des activités consacrées à l'interprétation de la nature, comme les randonnées de nature.

Contexte : 1. Le centre offrira aux groupes scolaires du 2e cycle de l'élémentaire un programme élaboré par une équipe de naturalistes: les groupes désirant profiter de ce programme d'activités devront réserver à l'avance. Trois sentiers d'interprétation de la nature, à caractère thématique, seront dotés de dépliants d'interprétation que le visiteur pourra se procurer à l'accueil (A.Q.I.P., Entre deux, s.d., p. 78).

2. Deux dépliants sont remis à l'entrée de la piste (entrée St-Lambert) par le gardien de sécurité. Le premier énumère les arrêts du sentier écologique, les situe sur une route et décrit les espèces rencontrées sur celui-ci. Des panneaux placés aux trois entrées rappellent que [[sic]] un carré jaune identifie les arrêts du sentier (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-04).

3. En plus d'un pavillon d'interprétation et des sentiers de nature, les équipements d'un centre varient selon ses caractéristiques (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 9).

4. Pour éveiller leur intérêt, les enfants et les adultes doivent apprendre à connaître ce qui les entoure mais aussi comment les différents éléments s'articulent entre eux. À cet égard, il me semble que l'aspect "interprétation" des sentiers naturels que j'ai vus dans les parcs d'Amérique du Nord est un peu insuffisant. L'information dispensée est certes précieuse mais ne comporte guère d'informations portant sur l'environnement, rien, par exemple, sur l'influence de l'homme ou sur ce qui se passe lorsque l'un des facteurs du biotope est modifié ou

exerce une influence sur un autre (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 416).

Note : 1. Le syntagme sentier d'initiation à la nature figure dans le Bulletin de terminologie, n° 171, du Secrétariat d'État portant sur la terminologie des loisirs et des parcs. Il est donné comme synonyme des syntagmes sentier de nature et sentier d'interprétation de la nature. C'est pour cette raison qu'il a été retenu ici en sous-entrée.

2. Les syntagmes sentier écologique et sentier de nature sont beaucoup moins précis que celui de sentier d'interprétation de la nature. Il serait préférable de les retenir comme génériques pour désigner les sentiers aménagés dans un parc quelle que soit la destination qu'on leur réserve, plutôt que de les employer pour nommer le type de sentier dont il est question ici.

3. Quant à sentier naturel, sa formation laisse à désirer étant donné qu'en français l'adjectif qualificatif "exprime une qualité de l'objet désigné par le nom auquel il est joint (Maurice Grevisse, Le bon usage, 1975, p. 310)", ce qui n'est pas le cas ici, puisque le sentier est aménagé.

Voir aussi: SENTIER D'INTERPRÉTATION, 253.

255. SENTIER D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE, n. m., terme prop.
syn. SENTIER HISTORIQUE, n. m.

Définition: Sentier aménagé et réservé à des activités consacrées à l'interprétation de l'histoire, comme les randonnées historiques.

Contexte : Cette activité se déroule sur le sentier historique et autour des "places de feux". C'est un voyage dans le temps en partant avec les cassots d'écorce, les goutterelles en sureau, les auges et le seau de bois jusqu'aux seaux en métal et tuyaux de plastique. Autour des feux, on apprend (et on goutte) [[sic]] comment la sève se transforme en sirop (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 3, printemps 1980, p. 52).

Note : Le syntagme sentier historique n'est pas tout à fait juste, car l'emploi de l'adjectif qualificatif en français sert à exprimer une "qualité de l'objet désigné par le nom auquel il est joint (Maurice Grevisse, Le bon usage, 1975, p. 310)", ce qui n'est pas le cas ici, puisque le sentier n'est pas à proprement parler "historique", mais sert à l'interprétation de l'histoire.

256. SENTIER D'INTERPRÉTATION SIGNALISÉ
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION

257. SENTIER D'OBSERVATION
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION

258. SENTIER ÉCOLOGIQUE
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

259. SENTIER HISTORIQUE
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION DE L'HISTOIRE

260. SENTIER NATUREL
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION DE LA NATURE

261. SENTIER POUR VISITE AUTONOME, n. m., terme prop.
syn. SENTIER AUTO-INTERPRÉTÉ, n. m.
SENTIER AUTO-INTERPRÉTABLE, n. m.
SENTIER AUTOGUIDÉ, n. m.
var. SENTIER AUTO-GUIDÉ, n. m.

Définition: Sentier d'interprétation aménagé pour les visites autonomes.

Contexte : 1. Objectifs d'interprétation:
- aider les pique-niqueurs à connaître l'abbattage [[sic]] qui a été effectué précédemment, en empruntant un sentier auto-interprété (Dave Algar, La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, 1976, p. 13).

2. La visite de l'Écomusée de l'espace se poursuit en empruntant le sentier auto-interprétable (brochure disponible pour les visiteurs) jusqu'au site du vieux moulin (L'Interprétation chez nous, vol. 3, n° 1, printemps 1981, p. 23).

3. N'ayant pas le personnel requis pour accompagner les visiteurs dans ce sentier, il fallait trouver un autre moyen d'y attirer les gens. Un sentier autoguidé nous permettait de proposer au visiteur une expérience significative en nature (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 1, automne 1979, p. 12).

Note : Le syntagme sentier auto-guidé avec l'emploi du trait d'union figure dans le Bulletin de terminologie, nº 171, du Secrétariat d'État, portant sur la terminologie des loisirs et des parcs.

Voir aussi: SENTIER D'INTERPRÉTATION, 253.

262. SENTIER SIGNALISÉ
voir SENTIER D'INTERPRÉTATION

263. SIGNE, n. m.
syn. INDICE, n. m.
TRACE, n. f.

Définition: Élément du langage de la nature, de l'histoire, etc., que l'interprète déchiffre pour le public non initié.

Contexte : 1. Le naturaliste a rempli sa fonction: il a interprété un simple signe que la neige nouvelle effacera bientôt (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 27).

2. En cours de route, que ce soit par le côté nord ou le côté sud de la Gaspésie tous et chacun ont remarqué des éléments, des détails dans les paysages humains, des "indices", en quelque sorte, mais sans avoir une explication complète, une intégration évolutive des faits et causes qui on amené ces indices (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 22).

3. Ces traces, ces indices qui piquaient leur curiosité étaient par exemple des lilas, des plants de rhubarbe et de gadelles, des anciennes descentes en rondin, etc. (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 29).

Note : Étant donné que l'interprétation est directement liée à la notion de "langage", le terme signe semble le plus approprié pour désigner un élément de cet ordre.

264. SKETCH
voir ANIMATION THÉÂTRALE

265. SOUS-THÈME
voir THÈME SECONDAIRE

266. SPÉCIALISTE DE L'INTERPRÉTATION, n.

Définition: Personne qui a des connaissances approfondies dans le domaine de l'interprétation.

Contexte : Après une période assez brève consacrée en premier lieu à l'instruction de gardiens et de guides, le corps enseignant devrait mettre l'accent sur la formation de "moniteurs" parmi les éléments avancés de chaque parc. Ces cadres (spécialistes pour la formation de gardiens et spécialistes de l'interprétation pour la formation de

guides, etc.) devraient être en mesure d'instruire le personnel des niveaux moyens et inférieurs, dans leur propre pays, d'une manière souple et dynamique,selon les besoins de la cause (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 385).

267. STATION
voir STATION D'INTERPRÉTATION

268. STATION D'INTERPRÉTATION, n. f.
abrév. STATION, n. f.
syn. POINT D'INTÉRÊT, n. m.
POINT D'OBSERVATION, n. m.
POINT D'ARRÊT, n. m.
POINT DE VUE, n. m.
POINT STRATÉGIQUE, n. m.
ARRÊT SPÉCIFIQUE, n. m.
ARRÊT STRATÉGIQUE, n. m.
abrév. ARRÊT, n. m.
POSTE D'OBSERVATION, n. m.

Définition: Endroit dans un sentier d'interprétation ou le long du parcours d'une randonnée guidée où il est prévu qu'on s'arrête pour observer un phénomène particulier relié à un thème d'interprétation et où une présentation interprétative est faite la plupart du temps.

Contexte : 1. Tout au long de votre promenade, vous noterez des bornes numérotées. Elles correspondent aux stations décrites dans cette brochure tout en indiquant la distance en mètres, parcourue depuis le départ (Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Le Fourchu, 1978, p. 5).

2. La brochure d'interprétation décrit les principaux points d'intérêt le long d'un sentier ou encore peut traiter un sujet spécifique: castor, tourbière, etc. Dans les deux cas, elles sont bien illustrées et les textes sont à la portée de tous. De plus les points d'intérêt sont clairement identifiés de manière à faciliter la correspondance dans la brochure et sur le sentier (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 12).

3. Cet historique retraçant les débuts de Grande-Grave, l'origine du nom de ce lieu, la provenance de sa population (surtout anglo-normande), se terminait en évoquant l'arrivée des compagnies, et en précisant que le thème abordé au prochain point d'arrêt consisterait justement à expliquer plus en détail le fonctionnement et le rôle économique et social de ces firmes commerciales à Grande-Grave au tournant du siècle (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 10).

4. Dix exemples de moyens de communication in situ et dix exemples des critères qui peuvent être utilisés pour faire une sélection [[...]]
- Récepteurs de messages aux points de vue (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 337).

5. Le naturaliste situe les gens dans le temps et dans l'espace et une fois en canot, les nouveaux explorateurs partent pour une randonnée sur le lac. Enfin arrivé aux points stratégiques, le visiteur est amené à revivre les coutumes, les croyances et les travaux journaliers des Amérindiens (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1983, fiche d'inventaire PN-MAU-07).

6. Le naturaliste accueille les visiteurs. Il leur présente un aperçu sommaire: durée, itinéraire, contenu. Lors du parcours, il amène les gens à découvrir les caractéristiques propres à la forêt de transition. À l'aide d'arrêts spécifiques et des panneaux d'interprétation, il les questionne et les fait participer à nommer et à mieux comprendre les facteurs écologiques, les espèces d'arbres, les associations (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-09).

7. En canot: période d'observation et d'interprétation aux arrêts stratégiques; période d'animation en canot entre les arrêts (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-04).

8. Deux dépliants sont remis à l'entrée de la piste (entrée St-Lambert) par le gardien de sécurité. Le premier énumère les arrêts du sentier écologique, les situe sur une route et décrit les espèces rencontrées sur celui-ci. Des panneaux placés aux trois entrées rappellent que [[sic]] un carré jaune identifie les arrêts du sentier (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-04).

9. Moyens de communication:
- panneaux et repères;
- expositions sur la route, aux postes d'observation et dans les aires de pique-nique (Judy Paul, Programme d'activités d'interprétation, 1982, s.p.).

Note : 1. Les syntagmes station d'interprétation et point d'observation sont tirés du Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux du Comité de terminologie de l'A.Q.I.P. de 1979.

2. Le syntagme point de vue fait davantage référence à un "endroit d'où l'on peut contempler un panorama agréable" qu'à un "endroit où l'on peut observer quelque chose de précis". Dans ce sens, il serait préférable de s'abstenir de l'employer pour rendre la notion définie plus haut. De même, les syntagmes dans lesquels figure le qualificatif stratégique auraient avantage à être écartés étant donné la connotation militaire que celui-ci leur confère. Quant à poste d'observation, les éléments qui jouent contre lui tiennent à la fois des inconvénients identifiés dans les deux cas précédents. En effet, il s'applique davantage à un endroit d'où l'on peut observer qu'à un endroit où l'on peut observer et il est lui aussi associé à la langue "militaire".

3. L'abréviation arrêt vaut pour les deux syntagmes qui la précèdent.

269. STIMULANT FACTUEL, n. m.

Définition: Fait ou moyen employé pour stimuler le public en faisant appel à ses facultés intellectuelles.

Contexte : Il est plus facile de modifier les connaissances des personnes que leurs attitudes et leurs idées, mais nos deux méthodes de communication cherchent à modifier les atti-

tudes au moyen de stimulants factuels et sensoriels (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 355).

270. STIMULANT SENSORIEL, n. m.
syn. STIMULANT SENSUEL, n. m.

Définition: Objet ou moyen employé pour stimuler le public en faisant appel à ses sens.

Contexte : 1. Il est plus facile de modifier les connaissances des personnes que leurs attitudes et leurs idées, mais nos deux méthodes de communication cherchent à modifier les attitudes au moyen de stimulants factuels et sensoriels (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 355).

2. La personne qui prend connaissance d'un nouveau milieu est littéralement bombardée de stimulants sensuels: c'est le produit de la ressource (Robert J. Pot, Préparation et présentation des activités guidées, 1977, s.p.).

Note : Il est préférable d'employer le syntagme stimulant sensoriel plutôt que stimulant sensuel, car il est plus neutre.

271. STIMULANT SENSUEL
voir STIMULANT SENSORIEL

T-U

272. TABLEAU ILLUSTRATEUR, n. m.

Définition: Panneau d'interprétation dont la présentation interprétative est schématisée et illustrée.

Contexte : À l'aide de tableaux illustrateurs suspendus au mur de la remise de pêche, les visiteurs pouvaient mieux comprendre l'interprétation de ce métier, et de ses composantes dans le contexte économique et traditionnel qui prévalait à l'époque [[...]] (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 12).

273. TECHNICIEN EN INTERPRÉTATION, n. m.

Définition: Spécialiste de l'interprétation chargé de l'application de l'ensemble des techniques d'interprétation utilisées dans le cadre d'un programme d'interprétation.

Contexte : Titre du poste - Technicien en interprétation - Fortifications de Québec et Fort n° 1. Sous la supervision de l'agent d'interprétation et des services d'accueil des Fortifications de Québec et du Fort n° 1, le titulaire: [[...]] Est responsable du bon fonctionnement et de l'opération [[sic]] des unités d'interprétation (kiosques, centre d'accueil, centre d'interprétation temporaire, etc.) [[...]] (Parcs Canada, Région de Québec, Description du poste de technicien en interprétation, s.d., s.p.).

Note : Le syntagme technicien en interprétation figurait en titre et non dans le texte.

274. TECHNIQUE D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Ensemble de procédés employés pour obtenir un résultat particulier (participation, stimulation, etc.) au cours d'une activité d'interprétation.

Contexte : 1. S'il [[le chef du service de l'interprétation]] possède une bonne base dans le domaine des techniques d'interprétation, une bonne connaissance des ressources du parc, un peu d'imagination, un désir de souplesse et d'innovation et une bonne aptitude à communiquer, il est fort probable que le parc bénéficiera d'un excellent programme d'interprétation (P.A. Lang, L'interprétation du point de vue de l'administrateur, 1977, p. 2).

2. Les techniques d'interprétation s'affinent de plus en plus, mais il est rare qu'elles soient entièrement nouvelles et peu de changements profonds sont intervenus dans les cinquante dernières années (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 356).

Note : Le syntagme moyen d'interprétation a un sens plus large que le syntagme technique d'interprétation, ce dernier faisant référence plus spécifiquement à un moyen qui implique qu'on suive une démarche. De plus, le terme moyen d'interprétation peut s'appliquer à un objet concret contrairement au terme technique d'interprétation.

275. TECHNIQUE SENSORIELLE, n. f.

Définition: Technique d'interprétation utilisée dans un exercice sensoriel pour amener le participant à recourir à un ou à plusieurs de ses sens comme outil de connaissance.

Contexte : Ainsi plusieurs interprètes se réfugient actuellement dans le monde du "faire sentir" et mettent l'accent sur les techniques d'éveil des sens. En rapport avec cette attitude, l'interprète obnubilé par les techniques sensorielles se décharge des grandes responsabilités de l'interprétation et contourne par un chemin assez facile et agréable l'objet véritable de l'interprétation de qualité qui est de faire comprendre et de faire apprécier (L'Interprétation chez nous, vol. 2, n° 2, hiver 1980, p. 8).

276. THÉMATIQUE, n. f.

Définition: Ensemble des thèmes d'interprétation, principaux et secondaires, identifiés comme étant propres à une région, un parc, un lieu historique, une époque, etc., et pouvant être exploités dans le cadre des activités d'interprétation offertes au public.

Contexte : Le guide avec la panoplie, décrit différents aspects du Côteau-du-lac, soit: son architecture, la recherche archéologique effectuée en 1965-1968, le phénomène de la canalisation et ses occupations humaines. L'exploitation des thématiques varie d'après les intérêts du groupe (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire PH-CLA-10).

277. THÈME
voir THÈME D'INTERPRÉTATION

278. THÈME D'INTERPRÉTATION, n. m.
abrév. THÈME, n. m.

Définition: Aspect d'une réalité constituant le sujet traité dans le cadre d'une activité d'interprétation.

Contexte : 1. Certains groupes ont apprécié leur visite au point qu'ils demandent à revenir pour visiter un nouveau secteur du parc, et d'exploiter un nouveau thème d'interprétation (Maxime St-Amour, Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, 1973, s.p., mention 6.3.6.).

2. Les interprètes commencent par faire l'inventaire des caractéristiques du parc et sélectionnent celles qui sont dans l'ensemble les plus significatives et qui sont la raison d'être du parc. Ayant ainsi déterminé un thème, avec éventuellement des thèmes secondaires, il leur faut alors les communiquer par des moyens d'information adéquats (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 336).

279. THÈME PRINCIPAL, n. m.

Définition: Sujet fondamental exploité dans le cadre d'une activité d'interprétation.

Contexte : Ce n'est qu'après avoir ainsi imparti les thèmes principaux et secondaires aux diffé-

rents moyens d'information qu'on pourra décider s'il est nécessaire de construire un local spécial ou si tout le travail d'interprétation peut se faire dans le parc lui-même (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 336).

280. THÈME SECONDAIRE, n. m.
syn. SOUS-THÈME, n. m.

Définition: Sujet exploité dans le cadre d'une activité d'interprétation qui découle du thème principal.

Contexte : 1. Ayant ainsi déterminé un thème, avec éventuellement des thèmes secondaires, il leur faut alors les communiquer par des moyens d'information adéquats (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 336).

2. Le programme de réalisation doit exprimer en détail quels thèmes et sous-thèmes, basés sur la thématique générale, seront transmis par des expositions, quels seront les moyens de communication utilisés par unité d'exposition [[...]] (Parcs Canada, Région de Québec, Cheminement type de projets d'interprétation, 1981, p. 19).

281. TOUR GUIDÉ
voir VISITE GUIDÉE

282. TOURNÉE GUIDÉE
voir VISITE GUIDÉE

283. TRACE
voir SIGNE

284. TRAITEMENT THÉMATIQUE
voir MÉTHODE THÉMATIQUE

285. TROUSSE DE POST-VISITE, n. f.

Définition: Trousse d'interprétation destinée à être utilisée en classe après la visite d'un centre d'interprétation, d'un parc.

Contexte : Nom de l'activité: trousse de post-visite [[...]] Moyen de communication: charade, jeu des erreurs, dessins à compléter et autres. Description de l'activité: à la fin de la visite, on remet à chaque élève 1 copie du jeu. Une copie du maître est donnée au professeur. Ce dernier une fois retourné à l'école, intègre cette activité à son programme régulier. Les élèves peuvent alors en groupe ou individuellement parfaire leurs connaissances sur les thématiques (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national Cartier-Brébeuf, 1981, fiche d'inventaire PH-CBR-05).

286. TROUSSE DE VULGARISATION
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

287. TROUSSE D'INTERPRÉTATION, n. f.
syn. TROUSSE INTERPRÉTATIVE, n. f.
TROUSSE PÉDAGOGIQUE, n. f.
POCHETTE PÉDAGOGIQUE, n. f.
TROUSSE DE VULGARISATION, n. f.
POCHETTE SCOLAIRE, n. f.
VALISE PÉDAGOGIQUE, n. f.
MALLE PÉDAGOGIQUE, n. f.

Définition: Pochette contenant l'ensemble du matériel didactique nécessaire à la conduite d'une activité guidée.

Contexte : 1. Fiche d'inventaire d'activités [[...]] Animation, trousses d'interprétation, parfois uniformes d'époque français et anglais. Description de l'activité: en profitant de certains éléments dynamiques du système défensif de la vieille ville, interpréter l'histoire de la fortification [[...]]. Pour ce faire, le guide-interprète ou le guide-concepteur peut utiliser différentes trousses d'interprétation comme outils didactiques et supports d'intérêt (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national les Fortifications de Québec, 1981, fiche d'inventaire PH-FQU-04).

2. Fiche d'inventaire d'activités [[...]] visite commentée avec trousse interprétative. Description de l'activité: les visites commentées peuvent s'effectuer à pied (dans le secteur de Lachine) ou en bicyclette (le long de la piste cyclable). Le guide accompagne son groupe et s'arrête le long de son parcours pour commenter le site. Histoire, fonctionnement des écluses, évolution structurelle. Projet de réaménagement. À l'occasion, le guide présente des tableaux et des illustrations à l'aide d'une trousse interprétative personnalisée (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, canal historique le Canal Lachine, 1981, fiche d'inventaire CH-CLA-05).

3. La trousse pédagogique se définit comme un outil didactique habituellement centré sur un thème et destiné à une utilisation en classe. La majorité des trousses se composent de plusieurs éléments en divers media. Elles sont généralement destinées à un certain groupe d'âge, mais pas toujours. Elles offrent souvent un quide de l'enseignant qui indique comment les intégrer au programme scolaire (Brad White, Trousses pédagogiques et les parcs nationaux, 1980, s.p.).

4. On fait parvenir une pochette pédagogique au professeur. Chaque enfant reçoit le nom d'un soldat et est mis au courant des conditions de l'activité. À leur arrivée au fort, les enfants sont mis en situation par un guide (sergent-major) (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Lennox, 1980, fiche d'inventaire PH-FLE-02).

5. Les trousses de vulgarisation des parcs nationaux de Banff et de Elk Island, en cours de réalisation, seront directement incorporées au programme des sciences de la classe de 6^{e} par consultation avec le conseiller du programme des sciences [[...]] (Brad White, Trousses pédagogiques et les parcs nationaux, 1980, s.p.).

6. Une pochette scolaire est envoyée à chacun des professeurs. À partir de ces informations, ils peuvent préparer des activités en classe se rapportant au thème du parc. Dans un second temps, les écoliers peuvent rendre [[sic]] visite au parc et bénéficier des services d'interprétation, par exemple la visite guidée, l'atelier de costumes, le plan-relief de Québec, etc. (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national le parc de l'Artillerie, 1983, fiche d'inventaire PH-PAR-04).

7. Fiche d'inventaire d'activités [[...]] Nom de l'activité: valise pédagogique [[...]] Description de l'activité: idéalement, une semaine avant la visite au parc, le professeur présente et explique en classe le contenu de la valise. Chacun des éléments du contenu de la valise rappelle sous différentes formes le contexte des grandes explorations effectuées par la fameuse route de l'ouest (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national Cartier-Brébeuf, 1981, fiche d'inventaire PH-CBR-06).

8. Nous avons pris connaissance de programmes éducatifs offerts par un groupe de musées de Arles. Ils sont pédagogiquement très intéressants et offrent diverses activités en archéologie, art contemporain, ethnographie et photographie. Un modèle à imiter pour l'ingéniosité des "malles pédagogiques", des activités de création et sur le terrain (L'Interprétation chez nous, vol. 3, n° 1, printemps 1981, p. 41).

Note : Le contenu de la trousse d'interprétation varie selon les besoins de l'activité, mais le principe de base est le même dans tous les cas, il s'agit toujours d'une série d'objets divers accompagnés d'une notice explicative sur son utilisation et sur le déroulement de l'activité, la notice étant destinée à l'enseignant responsable de la conduite qui, dans certains cas, remplace l'interprète lorsque l'activité s'adresse plus particulièrement à des écoliers.

288. TROUSSE INTERPRÉTATIVE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

289. TROUSSE PÉDAGOGIQUE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

290. UNITÉ D'INTERPRÉTATION, n. f.

Définition: Division spatiale (arrondissement historique, portion de territoire, etc.) ou temporelle (période de l'histoire), considérée comme une entité indépendante possédant son propre potentiel d'interprétation.

Contexte : La stratégie élaborée pour rejoindre cette clientèle se situe à trois niveaux d'action, répartis à l'intérieur des aires et des unités d'interprétation et adaptés à leurs caractéristiques propres (Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parc national de la Mauricie. Plan directeur et plan d'intégration régionale, 1979, mention 3.2.2.).

V

291. VAGABONDAGE
voir MARAUDAGE

292. VALEUR
voir VALEUR D'INTERPRÉTATION

293. VALEUR D'INTERPRÉTATION, n. f.
abrév. VALEUR, n. f.

Définition: Caractéristique d'une région, d'un parc, d'un lieu historique, d'une époque, etc., qui lui confère son originalité, sa richesse et son intérêt en matière d'interprétation.

Contexte : 1. Ainsi, pour réduire les choses à leur plus simple expression, une prairie alpine peut recevoir la note élevée de 10, à la rubrique "Conservation des ressources", une cote 5 à "Interprétation" et de 3 à "Logement". En revanche, on pourrait donner à une autre, les cotes respectivement de 9, 6 et 7, aux mêmes rubriques. De toute évidence le second secteur convient mieux à une utilisation intensive et recevra plus d'attention à cette fin, surtout lorsque les valeurs d'interprétation sont élevées (G.E. Tayler, Méthode de planification de l'interprétation dans le cadre d'une planification générale, 1971, p. 8/1).

2. Le rôle de "l'interprète" est de parler avec les visiteurs et d'interpréter à leur intention les valeurs du parc. Si l'on n'explique pas ces valeurs au visiteur, il risque d'attendre du parc des sensations qui

ne correspondent pas à la nature de celui-ci et, avec le temps, les valeurs de tous les parcs s'en trouvent diminuées (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, 1974, p. 335-336).

294. VALISE PÉDAGOGIQUE
voir TROUSSE D'INTERPRÉTATION

295. VISITE AUTO-GUIDÉE
voir VISITE AUTONOME

296. VISITE AUTO-INTERPRÉTATIVE
voir VISITE AUTONOME

297. VISITE AUTONOME, n. f., terme prop.
syn. VISITE AUTO-GUIDÉE, n. f.
VISITE AUTO-INTERPRÉTATIVE, n. f.
VISITE LIBRE, n. f.

Définition: Visite d'un lieu au cours de laquelle l'interprète est remplacé par des moyens mécaniques ou autres comme une cassette enregistrée, des supports d'affichage d'interprétation, une brochure d'interprétation, etc.

Contexte : 1. Cependant, il arrive que les naturalistes ne puissent accompagner les visiteurs sur le terrain. Ces derniers peuvent alors opter pour une visite auto-guidée très intéressante, particulièrement s'ils utilisent la brochure d'interprétation correspondant au sentier emprunté. De plus, les

plaquettes d'identification et les panneaux d'interprétation soutiendront leur intérêt tout au long de leur excursion (Forêt-conservation, vol. 42, n° 3, mars 1976, p. 12).

2. Visite auto-interprétative. Description de l'activité: en dehors des heures d'ouverture, le centre d'interprétation est quand même accessible au public malgré l'absence des guides-interprètes. Les visiteurs peuvent s'y promener et visiter à leur gré (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Montréal, parc historique national Fort Temiscamingue, 1981, PH-FTE-12).

3. Visite guidée et visite libre [[...]] Comme la visite du centre est avant tout une expérience individuelle réalisée au rythme de chacun, le visiteur est accueilli puis dirigé vers le panneau marquant le début de l'exposition. Le visiteur progresse dans le dédale des panneaux rappelant par sa forme la palissade du Fort Jacques Cartier (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national Cartier-Brébeuf, 1981, fiche d'inventaire PH-CBR-08).

Note : 1. Il vaudrait mieux éviter le syntagme visite libre pour désigner la notion définie ici, car le qualificatif libre est réservé aux cas où le visiteur n'a d'autre but que la détente.

2. Aussi, sur le modèle d'activité guidée et activité autonome, a été proposé le syntagme visite automne comme pendant de visite guidée.

298. VISITE COMMENTÉE
voir VISITE GUIDÉE

299. VISITE GUIDÉE, n. f.
syn. TOUR GUIDÉ, n. m.
TOURNÉE GUIDÉE, n. f.
VISITE GUIDÉE COMMENTÉE, n. f.
abrév. VISITE COMMENTÉE, n. f.

Définition: Visite d'un lieu effectuée en compagnie d'un interprète.

Contexte : 1. Même si en presque totalité les visiteurs étaient très favorables à l'animation, qui permet le plus de concrétisation possible, ils soulignaient spontanément que ce mode d'interprétation ne suffisait pas. Pour compléter l'animation, les dépliants et les panneaux, selon eux, il serait nécessaire de garder le système des visites guidées, dans les projets prévus (Diane Turcotte, Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, 1976, p. 25).

2. Les visiteurs du centre sont accueillis par un naturaliste, un tour guidé de la salle d'exposition est offert à chacun: individu ou groupe (moy. de 5 à 8 personnes) (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de la Mauricie, parc national de la Mauricie, 1981, fiche d'inventaire PN-LMA-17).

3. En plus des tournées guidées, des activités d'observation et de recherche leur [[les jeunes]] offrent l'occasion d'une participation plus active (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 28).

4. Fiche d'inventaire d'activités. Services au public [[...]] Moyens de communication: exposé, textes en braille, visite guidée commentée (Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, District de Québec, parc historique national Cartier-Brébeuf, 1981, fiche d'inventaire PH-CBR-03).

5. C'est là [[pavillon d'interprétation]] aussi qu'on les [[les visiteurs]] incorpore à un groupe pour une visite commentée, leur présente des documents de vulgarisation et qu'on les renseigne sur les activités ultérieures du centre (Forêt-conservation, vol. 42, nº 3, mars 1976, p. 15).

300. VISITE GUIDÉE COMMENTÉE
voir VISITE GUIDÉE

301. VISITE LIBRE
voir VISITE AUTONOME

302. VULGARISATEUR DES SCIENCES NATURELLES
voir INTERPRÈTE DE LA NATURE

Bibliographie

Actualité environnement, dossier, s.l., 1982, s.p.

Algar (Dave), La détermination du meilleur media d'interprétation efficace, s.l., 1976, 52 p. + glossaire.

Association québécoise d'interprétation du patrimoine, Entre deux, Compte rendu des Ateliers 1982 tenus du 1er au 4 avril 1982, s.l., s.d., 89 p.

Association québécoise d'interprétation du patrimoine, L'interprétation, ... tout un monde!, Compte rendu des 3e Ateliers tenus du 19 au 22 avril 1979, s.l., s.d., 66 p.

Association québécoise d'interprétation du patrimoine, Mieux interpréter le Québec, Compte rendu des Ateliers 80 tenus du 24 au 27 avril 1980, s.l., s.d., II + 118 p.

Bulletin, parution irrégulière, Conseil des monuments et sites du Québec, C.P. 465, Sillery (Québec).

Comité de terminologie de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine, Définitions critiquées en 79-80 qui demandent une retouche, document nº 3, s.l., mars 1980, s.p.

Comité de terminologie de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine, Recueil des définitions véhiculées dans le domaine de l'interprétation par les divers organismes gouvernementaux, document nº 1, s.l., août 1979, s.p.

Desaulniers (Gilles), note de service du directeur de la région du Québec, Parcs Canada, Québec, 26 janvier 1984, s.p.

Le Devoir, quotidien, Imprimerie Populaire, 211 du Saint-Sacrement, Montréal.

Dupont (Charles), Vocabulaire du tourisme, Montréal, Linguatech, 1979, 149 p.

Forêt-conservation, publié 10 fois l'an, Association forestière québécoise, 915, boulevard St-Cyrille Ouest, Québec.

Fortin (Hélène), Rapport préliminaire pour l'élaboration des lignes de conduite pour la publicité des programmes d'interprétation, s.l., 21 mars 1974, 6 p.

Gauthier (Richard) et Martel (Renée), Rapport sur la gestion et la conservation des artefacts historiques dans les parcs et les lieux de la région du Québec, s.l., Parcs Canada, Région du Québec, décembre 1982, 114 p.

Gazette officielle - Partie I. Avis juridiques, hebdomadaire, Éditeur officiel du Québec, 1283, boulevard Charest Ouest, Québec.

Gouvernement du Canada, Ministère de l'Approvisionnement et des Services, Norme de classification. Techniciens divers, catégorie technique, Ottawa, Division de la politique de la rémunération, Direction de la politique du personnel, 1974, 84 p.

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, Paris, Librairie Larousse, 1982-1984, 6 tomes parus (a-mante).

Grevisse (Maurice), Le bon usage, Gembloux (Belgique), Éditions J. Duculot, 1975, VIII + 1334 p.

L'Interprétation chez nous, parution irrégulière, Association québécoise d'interprétation du patrimoine, 1990, boulevard Charest Ouest, suite 225, Ste-Foy.

Lang (P.A.), L'interprétation du point de vue de l'administrateur, s.l., 1977, 9 p.

Leblanc (André) et Gendron (Michèle), Sémantique des diverses phases de projets, Québec, 1983, 46 p.

Lelièvre (Francine), Grande-Grève, une facette du patrimoine maritime, exposé présenté dans le cadre du Colloque international des traditions maritimes au Québec, organisé par la Commission des biens culturels, du 10 au 12 octobre 1984.

Lussier (Robert), La préparation d'une activité d'interprétation, s.l., s.d., s.p.

Martel (Renée), Répertoire d'artefacts historiques. Redoute Dauphine, s.l., Parcs Canada, Région du Québec, janvier 1983, 287 p.

Ministère de la Main d'oeuvre et de l'Immigration, Classification canadienne descriptive des professions, tome 1, Ottawa, Information Canada, 1971, LVI + 1493 p.

Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Notes vertes. Dossiers, Paris, 1980, 8 p.

Ministère des Affaires culturelles, Direction de l'inventaire des biens culturels, Colloque place Royale, 16-17-18 novembre 1978. Les actes du colloque, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979, 194 p.

Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction des parcs nationaux et des lieux historiques, Étude de fond sur l'interprétation des parcs nationaux du Canada, s.l., 1971, 26 p.

Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Le centre d'interprétation de la nature de Parke, dépliant d'interprétation, Québec, s.d., s.p.

Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Le Fourchu, brochure d'interprétation, Québec, 1978, 24 p.

Ministère des Terres et Forêts, Service de l'éducation en conservation, Plantes comestibles et médicinales, brochure d'interprétation, s.l., s.d., 32 p.

Nadeau (Rolande), Glossaire des termes d'interprétation, s.l., 1976, 7 p.

Parcs Canada, Compte rendu de la réunion portant sur le Guide d'évaluation des moyens de communication non personnels, Hull, 2 et 3 novembre 1981, s.p.

Parcs Canada, Concept d'animation historique. Maison Sir Wilfrid Laurier, Québec, Parcs Canada Québec - Interprétation, juin 1976, 81 p.

Parcs Canada, Contrat de documentation en interprétation, Parc historique national Sir George-Étienne Cartier, Montréal, s.d., 10 p. + annexe 2 p.

Parcs Canada, Description de tâche du documentaliste d'interprétation, Québec, 16 mars 1981, 3 p. + annexe.

Parcs Canada, Description de tâche du technicien en interprétation naturelle, Québec, février 1983, 3 p.

Parcs Canada, Ensemble culturel Grande-Grave. Programme de réalisation, décembre 1980, 231 p. + annexes.

Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, s.l., 1981, s.p.

Parcs Canada, Inventaire des activités d'interprétation, s.l., 1983, s.p.

Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parc national de la Mauricie. Plan directeur et plan d'intégration régionale, s.l., 1979, p.v.

Parcs Canada, Parc historique national l'Entrepôt de la Cie de la Baie d'Hudson. Programme de réalisation, s.l., février 1983, 108 p.

Parcs Canada, Parc historique national Sir George-E. Cartier. Concept-plan d'interprétation, s.l., avril 1981, 118 p.

Parcs Canada/Parks Canada, Manuel du processus de planification de la gestion des parcs nationaux/National Parks Management Planning Process Manual, s.l., s.d., 103 + 19 p.

Parcs Canada/Parks Canada, Planification de l'interprétation: instructions aux participants/Interpretive Planning; joining instructions, s.l., 1976, s.p.

Parcs Canada, Région de Québec, Cheminement type de projets d'interprétation, s.l., 1981, 22 p.

Parcs Canada, Région de Québec, Description du poste de technicien en interprétation, Québec, s.d., s.p.

Parcs Canada, Région du Québec, Méthode de réalisation d'un plan d'interprétation pour les parcs et les unités ou aires d'interprétation, s.l., février 1977, 18 p.

Parcs Canada, Région du Québec, Plan d'interprétation. Parc national Forillon, s.l., septembre 1976, 130 p.

Parcs Canada, Région du Québec, Projet : orientation du programme scolaire. Rapport final, s.l., 1983, p.v. + 9 annexes.

Paul (Judy), Programme d'activités d'interprétation, s.l., 1982, s.p.

Pot (Robert J.), Préparation et présentation des activités guidées, s.l., 1977, s.p.

Québec science, mensuel, Presses de l'université du Québec, 2875, boulevard Laurier, Ste-Foy (Québec).

Secrétariat d'État/Secretary of State, Terminologie des loisirs et des parcs. Bulletin de terminologie/Parks and Recreation Terminology. Terminology Bulletin, n° 171, coll. "Terminologie municipale"/"Municipal Terminology", Ottawa, Fédération canadienne des municipalités et Bureau des traductions/Federation of Canadian Municipalities et Translation Bureau, 1981, 114F + 116E p.

Southam Marketing Research Services, Méthode d'évaluation des programmes d'interprétation des quatres parcs de l'Ouest canadien, Southam Business Publications Limited, Don Mills (Ontario), 1975, p.v.

St-Amour (Maxime), Parc national Forillon. Rapport de la section d'interprétation, s.l., 1973, s.p.

Tayler (G.E.), Méthode de planification de l'interprétation dans le cadre d'une planification générale, s.l., 1971, p.v.

Thibault (Jean-Paul), Aires de démonstration et aires de pratique dans les centres éducatifs forestiers, s.l., 1982, 33 p.

Thinès (George) et Lempereur (Agnès), Dictionnaire général des sciences humaines, Paris, Éditions universitaires, 1975, 1034 p.

Turcotte (Diane), Rapport de synthèse. Projet d'interprétation historique (provisoire) à Grande-Grave, Parc national Forillon, 1976, 50 p.

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Deuxième conférence mondiale sur les parcs nationaux, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, Morges (Suisse), 1974, 557 p.

Wagar (J.Alan), Évaluation de l'efficacité de l'interprétation, s.l., 1976, 15 p.

Weller (Brian), Nouvelles technologies pour l'interprétation des ressources terrestres dans les parcs nationaux, s.l., 1982, 47 p.

White (Brad), Trousses pédagogiques et les parcs nationaux, Ottawa, 1980, s.p.

Table des matières

5 Remerciements

7 Introduction

13 Guide d'utilisation

22 Abréviations

23 Dossiers terminologiques

167 Bibliographie

Déjà parus dans la même collection

Ordre chronologique

1. **Néologie en marche**, nº 1, 1973, 52 p.
2. **Néologie en marche**, nº 2, 1974, 104 p.
3. **Néologie en marche**, nº 3, mars 1974, 72 p.
4. **Néologie en marche**, nº 4, 1974, 100 p.
5. **Néologie en marche**, nº 5, octobre 1974, 88 p.
6. **Néologie en marche**, série a: langue générale, nº 6, novembre 1975, 84 p.
7. **Néologie en marche**, série a: langue générale, nº 7, novembre 1975, 66 p.
8. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 1, septembre 1976, XLV + 120 p.: Sciences et techniques.
9. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 2, octobre 1976, XXI + 158 p.: Forage (pétrole); tronc commun industriel.
10. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 3, septembre 1977, XIII + 136 p.: Automatique, électronique et informatique; manutention.
11. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 5 et nº 6, avril 1978, 346 p.: Le Nord et son langage (2 fascicules), par Louis-Edmond Hamelin, Université Laval, Québec.
12. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 4, septembre 1978, 181 p.: Néologie et terminologie (étude théorique) par Jean-Claude Boulanger, Office de la langue française, Québec.
13. **Néologie en marche**, série a: langue générale, nº 8, octobre 1978, 120 p.
14. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 7, octobre 1978, XXXIV + 64 p.: Informatique.
15. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, nº 8, octobre 1978, XIV + 144 p.: Tronc commun industriel; automatique, électronique, informatique.

16. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 9, octobre 1978, XIII + 140 p.: Automatique, informatique; manutention; tourisme.

17. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 10, octobre 1978, XIII + 156 p.: Automatique, informatique; manutention; tourisme.

18. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 11, novembre 1978, XVII + 50 p.: Informatique.

19. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 9, janvier 1979, 78 p.

20. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 12, avril 1979, XX + 214 p.: Automatique, informatique; tourisme.

21. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 13, avril 1979, XX + 106 p.: Automatique, informatique; audio-visuel; tourisme.

22. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 10, mai 1979, 64 p.

23. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 14, juin 1979, 72 p.: Informatique.

24. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 15, août 1979, XVIII + 112 p.: Automatique, informatique, mesure; audio-visuel; planche à roulettes, par Robert Lévy, Bernard Natier et Marie-Michèle de Monléon, AFTERM, Paris.

25. **Néologie en marche**, n° 17, février 1980, XVIII + 116 p.: Automatique, informatique, mesure; audio-visuel; planche à roulettes, par Robert Lévy, Bernard Natier et Marie-Michèle de Monléon, AFTERM, Paris.

26. **Néologie en marche**, n° 18, février 1980, 153 p.: Les néologismes dans l'hebdomadaire "L'Express", par Jacques Blois, Bruxelles.

27. **Néologie en marche**, n° 16, avril 1980, 158 p.: Il y a phobie et phobie, par Gilles Leclerc, Office de la langue française, Québec.

28. **Néologie en marche**, n° 19, avril 1980, et n° 20, mai 1980, 379 p. + 8 diagrammes: Le synthétiseur, terminologie néologique (2 fascicules), par Nil Parent, Université Laval, Québec.

29. **Néologie en marche**, n° 23, juillet 1980, XVIII + 96 p.: Automatique, informatique, mesure; audio-visuel; commerce, vente, publicité, par Robert Lévy, Bernard Natier et Marie-Michèle de Monléon, AFTERM, Paris.

30. **Néologie en marche**, n° 22, août 1980, 98 p.: Équipement de protection individuelle; emballage, par Henriette Dupuis et Normand Côte, Office de la langue française, Québec.

31. **Néologie en marche**, n° 21, décembre 1980, 128 p.: Néologie et communications, par André Dorval, Université du Québec, Québec.

32. **Néologie en marche**, n° 26, mai 1981, XVI + 98 p.: Automatique, informatique et mesure; audio-visuel; économie, commerce, publicité, par Robert Lévy, Bernard Natier et Marie-Michèle de Monléon, AFTERM, Paris.

33. **Néologie en marche**, n° 24, juin 1981, 154 p.: Index de Néologie en marche (Numéros 1 à 15), par Jean-Claude Boulanger, Office de la langue française, et Nicole Legris, Québec.

34. **Néologie en marche**, n° 25, juin 1981, 112 p.: Urbanisme et environnement, par Arlette Fortin, Office de la langue française, Québec.

35. **Néologie en marche**, n° 27, février 1982, 88 p.: Épuration des eaux, lagunage; fibres optiques; route, par Dominique Gendrot, Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

36. **Néologie en marche**, n° 28, 1982, 118 p.: Index de Néologie en marche (Numéros 17 à 27), par Nicole Legris, Québec.

37. **Néologie en marche**, n° 29, 1982, 98 p.: Épuration des eaux; fibres optiques; route, par Dominique Gendrot, Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

38. **Néologie en marche**, n° 30, 1982, 142 p.: Audiovisuel: techniques et technologie de l'enseignement, par Jean-Claude Boulanger (rédacteur), Office de la langue française, Québec.

39. **Néologie en marche**, n° 31, 1982, 88 p.: Épuration des eaux; fibres optiques; énergie, par Dominique Gendrot, Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

40. **Néologie en marche**, n° 32, 1982, 196 p. et n° 33, 1982, 243 p.: Mécanisation forestière (2 fascicules), par Thérèse Sicard-Lussier, Québec.

41. **Néologie en marche**, nº 34, 1983, 92 p.: Épuration des eaux; électronique; énergies renouvelables, par Dominique Gendrot, Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

42. **Néologie en marche**, nº 35, 1983, 89 p.: Épuration des eaux; électronique; énergies renouvelables, par Dominique Gendrot, Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

43. **Néologie en marche**, nº 36, 1984, 70 p.: Électronique; biotechnologies, par Myriam Urlich et Hélène Rivkine, FRANTERM, Paris.

Ordre numérique

1re série:

1. **Néologie en marche**, n° 1, 1973, 52 p.
2. **Néologie en marche**, n° 2, 1974, 104 p.
3. **Néologie en marche**, n° 3, mars 1974, 72 p.
4. **Néologie en marche**, n° 4, 1974, 100 p.
5. **Néologie en marche**, n° 5, octobre 1974, 88 p.

2e série:

1. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 6, novembre 1975, 84 p.
2. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 7, novembre 1975, 66 p.
3. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 8, octobre 1978, 120 p.
4. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 9, janvier 1979, 78 p.
5. **Néologie en marche**, série a: langue générale, n° 10, mai 1979, 64 p.

3e série:

1. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 1, septembre 1976, XLV + 120 p.
2. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 2, octobre 1976, XXI + 158 p.

3. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 3, septembre 1977, XIII + 136 p.

4. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 4, septembre 1978, 181 p.

5. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 5, avril 1978, p. 1-153.

6. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 6, avril 1978, p. 154-346.

7. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 7, octobre 1978, 120 p.

8. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 8, octobre 1978, XIV + 144 p.

9. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 9, octobre 1978, XIII + 140 p.

10. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 10, octobre 1978, XIII + 156 p.

11. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 11, novembre 1978, XVII + 50 p.

12. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 12, avril 1979, XX + 214 p.

13. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 13, avril 1979, XX + 106 p.

14. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 14, juin 1979, 72 p.

15. **Néologie en marche**, série b: langues de spécialités, n° 15, août 1979, XVIII + 112 p.

4e série:

1. **Néologie en marche**, n° 16, avril 1980, 158 p.

2. **Néologie en marche**, n° 17, février 1980, XVIII + 116 p.

3. **Néologie en marche**, n° 18, février 1980, 153 p.
4. **Néologie en marche**, n° 19, avril 1980, p. 1-192.
5. **Néologie en marche**, n° 20, mai 1980, p. 193-379 + 8 diagrammes.
6. **Néologie en marche**, n° 21, décembre 1980, 128 p.
7. **Néologie en marche**, n° 22, août 1980, 98 p.
8. **Néologie en marche**, n° 23, juillet 1980, XVIII + 96 p.
9. **Néologie en marche**, n° 24, juin 1981, 154 p.
10. **Néologie en marche**, n° 25, juin 1981, 112 p.
11. **Néologie en marche**, n° 26, mai 1981, XVI + 98 p.
12. **Néologie en marche**, n° 27, février 1982, 88 p.
13. **Néologie en marche**, n° 28, 1982, 118 p.
14. **Néologie en marche**, n° 29, 1982, 98 p.
15. **Néologie en marche**, n° 30, 1982, 142 p.
16. **Néologie en marche**, n° 31, 1982, 88 p.
17. **Néologie en marche**, n° 32, 1982, 196 p.
18. **Néologie en marche**, n° 33, 1982, 243 p.
19. **Néologie en marche**, n° 34, 1983, 92 p.
20. **Néologie en marche**, n° 35, 1983, 89 p.
21. **Néologie en marche**, n° 36, 1984, 70 p.

Remarque

La 1re série des cahiers de **Néologie en marche** (1973-1974) recensait les néologismes de la langue générale. Les 2e et 3e séries résultaient de la création du Réseau francoquébécois de néologie scientifique et technique, divisant ainsi administrativement les travaux de néologie: une première équipe continuait les dépouillements en langue générale (1975-1979), tandis qu'une seconde équipe s'occupait des langues techniques et scientifiques (1976-1979). À l'automne 1979, le regroupement administratif de tous les travaux de néologie à l'Office de la langue française au sein d'une seule équipe de recherche a amené la fusion des deux séries de **NEM** langue générale et langues de spécialités. L'équipe qui s'occupait de la langue générale a été intégrée au Réseau de néologie. Pour cette raison, la numérotation des cahiers de la 4e série poursuit celle de la 3e série.